

L'Echo de Saint-Justin

JOURNAL MENSUEL

Vol. II, No. 7.

Saint-Justin, 1er mai, 1923.

Rédigé en Collaboration.

LE NOTAIRE FERDINAND FUSEY

La paroisse de St-Justin eut l'honneur — à une date reculée déjà — de compter au nombre de ses concitoyens, le regretté et inoubliable notaire Ferdinand Fusey.

Qu'il fut autrefois l'un des nôtres c'est un détail connu d'un bien petit nombre aujourd'hui ; car, la plupart rattachent invariablement, et comme de juste, le souvenir de ce distingué compatriote à la paroisse de Ste-Ursule, où il exerça la profession de notaire durant 33 années, années toutes d'édification, de souffrances et de labeur.

Il plaira assurément aux lecteurs de notre modeste journal que nous esquissons ici la vie de cet homme public, si hautement estimé dans chacune des paroisses de notre comté et au-delà, et que nous fassions revivre, en des lignes, hélas ! trop imparfaites, cette figure si intéressante et si noble qui fut une des gloires de notre région.

Le notaire Georges-Alphonse-Ferdinand Fusey était originaire de la Suisse française. Il naquit à Bagnes, canton du Valais, le 24 juin 1838, du mariage de Georges-François Fusey, avocat-notaire, et de dame Geneviève Nicolier. De tous les membres de sa famille, seule lui surviva la plus jeune de ses sœurs, Pauline, âgée de 77 ans, et elle habite, à cette date encore, la maison ancestrale édiflée en 1818.

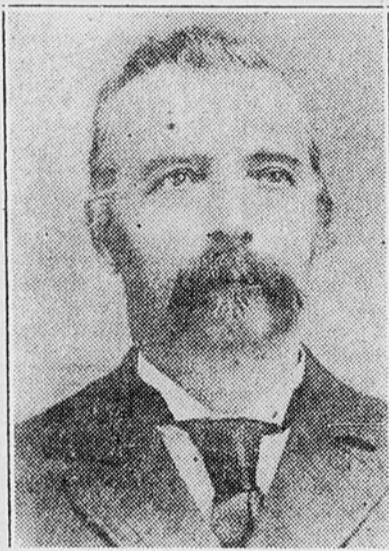
A cette maison se rattache une certaine histoire digne de remarque. Lors de la fondation du Sonderbund (1846), i. e. de la lutte des cantons catholiques contre le fanatisme des radicaux, ces derniers vinrent plus d'une fois porter des coups des plus rudes sous le toit même de l'avocat de Bagnes, orateur renommé et ardent défenseur du parti catholique. Aujourd'hui encore, au témoignage de M. l'abbé Fusey, — qui eut le bonheur, en 1909, de visiter le pays de ses pères, — on voit sur les murs et dans les vastes salles de la maison de l'ancien centre des marques de mousqueterie et de multiples coups de sabre. Le jeune Ferdinand, admirateur et témoin d'un geste de foi aussi éloquent en faveur de la religion et de la patrie, devait montrer plus tard, en sa conduite, que les bons exemples d'un père chrétien ne peuvent que produire des fruits de vertus en ses enfants.

La première éducation fut donnée au foyer paternel. Son digne père lui enseigna lui-même les éléments de la langue latine. Peu après, il fit son entrée au collège de Chables pour parfaire ses classiques. C'est au milieu de ses études, vers sa quinzième année, qu'il devint orphelin de père et de mère. Il poursuivra cependant ses cours et, au sortir du collège, l'on voit qu'il s'engage comme instituteur à l'école de son village natal.

Il ne devait y enseigner qu'une seule année. Bientôt, ce besoin naturel à tout cœur de vingt ans d'admirer d'autres cieux, de traverser les contrées et les mers, de voguer vers l'inconnu, s'empara de notre jeune instituteur. Une étroite amitié l'unissait à un sien cousin, Maurice Déléglise ; après avoir ensemble mûri leur projet ils décidèrent de quitter leur pays pour gagner l'Amérique. A

cette époque ils avaient lu quelques journaux des Etats-Unis dans lesquels on parlait avec éloquence de ce que promettait ce tout nouveau pays de cocagne.

En juillet 1860 les deux cousins s'embarquent donc au Havre (France) via New-York. Après une traversée longue de 50 jours, et durant laquelle ils faillirent plusieurs fois périr dans la tempête, ils prirent enfin terre sur le sol américain.



M. Ferdinand Fusey.

Ils ne firent que traverser les villes de New-York, Kansas, Saint-Louis, Buffalo, Niagara ; en mai de la même année ils arrivaient à Montréal, avec la pensée de s'y établir.

C'est là qu'ils se lièrent d'amitié avec un monsieur Dorsaz qui les invita à se rendre dans notre paroisse de Saint-Justin.

Disons immédiatement que le cousin et le compagnon de voyage de notre futur notaire devait consacrer la presque totalité de sa vie à l'enseignement dans notre province. M. Maurice Déléglise se montra instituteur émérite et fort apprécié de tous ses nombreux élèves sans distinction, durant les longues années qu'il professa dans les paroisses de Maskinongé et de Louiseville. Un article élogieux de M. J.-C. Magnan, distingué inspecteur général des écoles de la Province, publié récemment, suffit à nous convaincre combien on sut reconnaître en haut lieu le dévouement, le mérite et les talents de ce bienfaiteur de la jeunesse.

M. Fusey désormais sera de chez nous. Chaque jour il apprendra à connaître, à aimer, à servir son pays d'adoption. Cette contrée nouvelle où la Providence avait conduit ses pas ne devait pas être pour lui — comme malheureusement elle le devient pour tant d'autres — un lieu de passage, un coin d'exploitation, où seule la soif du gain ne fait trop souvent que des citoyens d'occasion.

Pour lui, au contraire, il épousa bientôt les meilleurs intérêts du sol canadien, et dans la mesure que le lui permit son champs d'actions, il travailla en toute conscience et sagesse à leur avancement.

Son pays d'au-delà des mers pouvait-il, cependant, venir à l'oublier ? La chose eût-elle été possible que son cœur aimant s'y serait toujours refusé. Cette contrée enchanteuse qu'est la Suisse, avec ses lacs d'argent et ses monts pittoresques perdus dans la nue, en combien d'occasions n'en

a-t-il pas évoqué le souvenir ? On n'étonnera personne en ajoutant que souventes fois, au début de sa vie à l'étranger, il a pleuré à la pensée de son cher et beau pays et des siens qu'il avait osé quitter.

Je ne glisserai ici que ces quelques lignes dérobées à une lettre qu'il adressait à son cousin Maurice : " Tendre ami, nous avons lieu de pleurer nos douces rêveries des montagnes et le charme inoubliable de nos chalets féériques accrochés au flanc de nos cimes neigeuses. Le désir de contempler d'autres cieux a subjugué un jour, nos deux cœurs, et nous avons quitté parents, amis, patrie !... nous nous sommes, hélas, arrachés des bras du bonheur ! "

Il faut dire qu'on était alors aux toutes premières heures d'exil, et ce cri tourmenté s'échappant du cœur est toute à la louange de notre personnage.

Mais voici qu'il s'apprête à se créer sans retard un avenir, et nous le voyons s'engager comme instituteur en notre village de St-Justin. C'était en l'année 1861. Cela est loin et cependant on entend aujourd'hui encore évoquer avec admiration, de la bouche de ses anciens élèves, le souvenir attendri de leur jeune maître brillant et dévoué.

Il s'en fut ensuite à St-Barthélemy où il enseigna trois années consécutives, puis à Maskinongé où il professa trois années encore. Et ce fut tout pour sa carrière de professeur. Il commence, à cette époque, ses années de cléricature au bureau et sous la sage direction de M. Calipeault, notaire public de la paroisse de Maskinongé.

Avant de pousser plus loin notre récit, disons d'abord qu'il épousa en première nocce, à St-Justin, en juillet 1863, demoiselle Godfrine Baron Lafrenière, dont il eut deux enfants.

Un seul a survécu, monsieur Ernest Fusey, ingénieur civil longtemps au service du gouvernement fédéral, et depuis près de vingt ans à l'emploi de la municipalité de Montréal. Devenu veuf après trois ans de mariage, il épousa en 1867, à Maskinongé, demoiselle Léocadie Dugas. De ce second mariage il eut de nombreux enfants dont nous parlerons plus loin.

Reçu notaire en la ville des Trois-Rivières, le 17 novembre 1869, il s'établit définitivement à Ste-Ursule.

La profession de notaire il l'exerça, Dieu sait avec quelle honnêteté et conscience ! Grâce à ses profondes connaissances de jurisprudence, il sut distribuer à ses clients nombreux les conseils, les directions, au plus grand profit de leurs affaires. Combien de confidences n'a-t-il pas reçues au cours de sa longue pratique du droit ! et combien, en retour, n'a-t-il pas prodigué de ses conseils, tant aux paroissiens de Ste-Ursule et de Louiseville qu'à ceux des paroisses environnantes ; car quiconque recourait à ses lumières, était assuré d'avance d'obtenir, de la part d'un homme aussi foncièrement honnête, la véritable solution de ses difficultés.

Il ne s'est pas cependant contenté de faire le bien par le seul ministère de sa profession — ce qui déjà serait admirable — mais il voulut encore obliger ses concitoyens par plus d'un dévouement.

Il fut de longues années le secrétaire de la municipalité de Ste-Ursule. Son temps, son zèle, il les prodigua sans compter pour les meilleurs intérêts de la paroisse.

Il eut aussi à cœur, comme l'on

sait, l'érection du magnifique couvent de Ste-Ursule. Ami intime de M. l'abbé Arsène Mayrand, — dont nous avons récemment évoqué le souvenir dans ces mêmes colonnes, — M. le notaire voulut bien multiplier ses vives instances auprès de son ancien curé, jusqu'au jour où il le eut persuadé que le fruit de ses épargnes ne saurait mieux profiter qu'aux mains des sœurs de la Providence, établies dans la paroisse. Un certain soir, il crut enfin l'avoir gagné ; et pour ne pas laisser échapper la grâce qui passe, il conseilla (largement secondé par M. le docteur Grenier, toujours si estimé de tous) au pieux donateur de vouloir bien consigner sur le champ le montant qu'il devait verser. Le bon M. Mayrand fixa bientôt par écrit la somme dont il était résolu de se départir. Et l'on peut affirmer que c'est de cette minute que l'avenir du couvent de Ste-Ursule fut assuré.

Jusqu'à sa dernière heure M. le notaire fut l'ami attaché et le conseiller infatigable de cette institution. Les débuts en furent pénibles assurément, mais n'est-ce pas là l'histoire toujours ancienne et toujours nouvelle de toute œuvre destinée à produire de grands fruits ?

Il n'eut pas moins l'esprit ouvert à tout problème qui touchait de près ou de loin l'intérêt du pays. Il se pénétra bien vite des divers programmes de nos deux parties politiques, et disons que toujours et pertinemment il fut de l'école des Taché et des Lafèche. On vint un jour lui offrir l'honneur de représenter le comté de Maskinongé au fédéral. Son état de santé toujours si précaire ne lui permit pas d'accepter la candidature qui lui était proposée.

S'il prêta une oreille constamment attentive au monde qui l'entourait, l'on imagine qu'il devait mieux encore prodiguer ses attentions et ses soins aux membres de sa nombreuse famille. Aussi se montra-t-il, dans toute l'acception du mot, un modèle de père de famille. Il prêcha d'exemple toujours. Ses conseils à ses enfants ne pouvaient être que l'écho de sa vie de parfait chrétien, dont le souvenir est à jamais gravé dans le cœur de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître.

Qui n'a pas été édifié de la piété de ce moine laïque ! M. le notaire Fusey avait la loi robuste du charbonnier, et ajoutons : la piété tendre d'un contemplatif. Son assistance à la messe sur semaine au temps où la santé le lui permettait, ses communions fréquentes, ses visites d'après midi à l'église quand le travail de bureau était moins pressant, son attitude aux instructions du dimanche et les larmes qu'on lui vit si souvent répandre aux passages cités de l'évangile ; l'exercice du Chemin de la Croix, qui, chaque fois, était pour lui l'occasion d'une longue méditation, méditation si prolongée habituellement qu'il devait l'interrompre presque toujours pour répondre à l'appel des clients, en faut-il plus pour témoigner combien religieuse et croyante était l'âme de ce grand chrétien.

Et ce n'était pas là une piété morose, oh ! non. Pour être exact il faudrait dire qu'il sut rendre la piété aimable. D'un caractère gai, rayonnant, affable à l'égard de chacun, il savait intéresser et plaire. Il justifiait de la réputation d'un narrateur disert ; on prenait un vif intérêt aux

(suite à la page neuve)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNÉ,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 50 cents par année pour le Canada et 60 cents pour les États-Unis, payable d'avance. Les abonnements datent du 1er mai ou du 1er novembre de chaque année. *Toute année comencée est due en entier.*

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

FEU CLEMENT ROCH

Le deux du mois dernier, à l'hôpital de Joliette à l'âge de 52 ans, est décédé Monsieur Clément Roch, de la paroisse de Saint-Norbert où ses funérailles ont eu lieu le 5 du même mois. Un nombreux clergé et une foule considérable de fidèles assistaient.

Le défunt laisse pour pleurer sa mort, une épouse, deux enfants, Rolland élève du Séminaire de Joliette et Clémentine qui poursuit ses études au couvent de St-Félix de Valois; son vénérable père, M. Clément Roch, trois frères M. le Chanoine Roch, Supérieur du Séminaire des M. E. M. l'abbé Philippe Roch, professeur au Séminaire de Joliette, le Père O. Roch professeur au Collège de Rigaud, et deux soeurs, Mesdames Joseph Dauphin et Philippe Pilon.

L'Echo présente à la famille Roch toutes ses sympathies.

"L'Echo de Saint-Justin" présente à M. Omer Héroux, rédacteur du Devoir, toutes ses sympathies à l'occasion de la mort de son épouse Marie-Bernadette Rivard Dufresne arrivée à Montréal le 18 avril dernier, à l'âge de 43 ans.

UNE BONNE NOUVELLE

Nous avons fait installer dernièrement une Linotype à nos ateliers.

Cette machine à composer les caractères nous permettra de rendre notre petit journal plus intéressant et plus complet aussi de faire beaucoup plus d'ouvrage. Par conséquent, nous serons en état de servir nos clients plus rapidement et à bien meilleures conditions que par le passé.

Comme on pourra le constater, les pages intérieures de notre petit journal ont été composées avec cette machine appelée Linotype, qui est une des merveilles de l'imprimerie moderne.

Nous invitons cordialement les personnes qui n'ont jamais vu fonctionner ces machines à venir visiter nos ateliers.

L'Echo de Saint-Justin.

Avis Important

Le tirage de la statue du Sacré-Cœur donnée aux abonnés de l'Echo de Saint-Justin aura lieu le 24 juin prochain.

N'oubliez pas que pour avoir droit de participer à ce tirage, il faut que votre abonnement soit payé jusqu'au 1er novembre 1923.

Avez-vous payé le vôtre ?

Le manque d'espace nos oblige à remettre au mois prochain plusieurs bons articles de nos dévoués collaborateurs

ENCORE UNE CONFLAGRATION A ST-BARTHELEMI.

Samedi matin vers deux heures, le feu se déclarait à l'Hotel Windsor, propriété de M. Moïse Choquette, qui ne fut bientôt qu'un monceau de cendres. Le feu s'attaqua ensuite au magasin et à la résidence de M. Jean-Marie Comtois, à la maison de M. Olivier Michaud et aux dépendances de M. Charles Plouffe, les rasant entièrement.

Les résidences de M. Cuthbert Mayer et Louis Morand ont aussi été endommagées par les flammes. Ce dernier en combattant le feu s'est brûlé les deux mains.

Les pertes se chiffrent à près de \$50,000 et les assurances sont d'environ \$15,000 seulement.

On attribue l'origine de cet incendie à une défectuosité de la cheminée de l'Hotel Windsor.

Les desseins de Dieu ne s'approfondissent pas

Le 7 du mois dernier nous avions le bonheur de faire part de la naissance d'une fille: Marie-Rose-Alma-Sylviane Rouleau; enfant de M. et Mme Léo Rouleau.

Ce bébé gros et gras donnait pourtant bons signes de vie et surtout un peu... d'orgueil à la maman... vous devinez... une fille... Mais le bon Dieu y voyait autrement; dans une journée il revenait chercher ce petit ange qu'il n'avait envoyé que de passage.

Comme chrétiens, sachant bien que c'est une protection au ciel d'avoir un ange dans la couronne que nous cherchons à nous préparer nous en faisons le sacrifice un peu plus résignés. Petite Maman.

DANS NOS ECOLES

TABLEAU D'HONNEUR

AU COUVENT

Cours Modèle, 1e division, 1e sect. Melles Béatrice Vermette, Juliette Duchesnay, Bernadette Marchand, Marguerite Thibodeau ont les premiers rangs au "Concours mensuel" et pour le résultat Général.

1e division, 2e sect. — Melles Anaïs Morin, Juliette Paquette, Aline Rinfret, Irène Philibert et Germaine Lebeau ont les premiers rangs au Concours et Melles Irène Philibert, Juliette Paquette et Anaïs Morin au Résultat Général.

2e division — Melles Lucienne Lebeau, Irène Casaubon et Laurette Vertefeuille sont premières au Concours et au Résultat Général.

2e classe, 1e division — Ont conservé sur un total de 200 points. Milles Juliette Cloutier 181 — Béatrice Morin 177 — Irène Gagné 176-5 — Bella Toupin 175

2e division — Melles Marie-Ange Lafrenière 182-5 — Cécile Morin 174 — Oscar Paquette 174 — Yvonne Cloutier 164 — Laurette Gagnon 157 — Marcel Lemire 147.

3e classe 1e div. — Léona Gaboury, Florent Vermette — Eva Laurent — Noëlla Gaboury.

2e div. — Clément Paquette — Vianv Brissette — Maurice Lebeau — Marie Cloutier.

3e div. — Lucienne Gagnon — Fernande Alarie — Maurice Lafrenière — Adrien Lajoie.

Ecole no 1 (Ormière N. O.)

5e année: Marie-Louise Gagnon — Aline Villeneuve — Rachel Dugré.

4e année: Corina Villeneuve — Gabriel Gagnon.

3e année: Léa Gagnon — M.-Ange Marchand.

2e année A: Marie-Ange Dugré — Aldéa Lefebvre — Béatrice Marchand.
2e année B: Alice Villeneuve — Aline Villeneuve.

1e année A: Alice Boivin — Lucille Lafrenière — Rolland Lafrenière — Marie-Rose Dugré.

1e année B: Anne-Marie Lafrenière. Cécile Villeneuve, Inst.

Ecole no 2 (Trompe-Souris)

4e année: M.-Rose Clément — Viateur Masson — M.-Anna Philibert — Florette Toupin.

3e année: Florence Philibert.

2e année: Clément Clément — M.-Laure Vallerand — Cécile Clément — Rachel Alarie — Bella Masson.

1e année A: Eloi Bellemare — Albert Philibert — Maurice Clément — Armand Philibert.

1e année B: Juliette Masson — Berthe Alarie — Clémence Vallerand. Alexina Ladouceur, Inst.

Ecole no. 4 (Ormière N. E.)

4e année: Marie-Ange Gagnon.

3e année, 1e div. Irène Bruneau — Albina Lefebvre — Florina Bruneau — Flora Dauphin.

3e année 2e div. Arthur Paquette — Raphael Paquette.

2e année: Aquila Paquette — Lionel Dauphin — Yvonne Lefebvre — Raymond Bruneau.

1e année: Georges-Albert Hubert — Justin Masson — Marie-Claire Bussières.

Hélène Masson, Inst.

Ecole no. 3 (Bois-Blanc)

5e année. — Cécilia Lebeau — Lucienne Lafrenière.

4e année. — Irène Doucet — Lucille Dauphin — Laurette Lafrenière — Rolland Lebrun — Irénée Bellemare.

3e année. — Gérard Bellemare — Thérèse Lebrun — Edgard Bellemare.

3e année, 2e div. — Annette Bellemare — Olivette Lebrun — Béatrice Ladouceur — Laititia Pépín.

2e année. — Laurette Vermette — Jeanne Trudel — Irène Michaud — Yvonne Bellemare.

2e année, 2e div. — Anne-Marie Bellemare — Imelda Bellemare — Orzola Lebeau.

1e année. — Gertrude Lebrun — Léonél Pépín — Germain Doucet.

1e année 1e div. — Charles-Edouard Ladouceur — Donat Bellemare.

Florentine Lebeau, Inst.

ST-EDOUARD

Baptême. — Marie Laure, enfant de Joseph Thibodeau et d'Alma Boivin. Parrain et marraine M. et Mme Edouard Boivin de St-Justin.

MONTREAL

Madame Philippe Bernier et ses petits enfants sont de retour à Montréal d'une promenade de quinze jours à Saint-Justin.

M. et Mme Ubald Lebeau, (née Rose St-Pierre) ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux parents la naissance d'un fils. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Lebeau oncle et tante de l'enfant.

CHARENTE MILLS

Madame Ernest Sanschagrín a reçu à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fillette Lucie. Parmi les invitées: Melles Juliette Charette, Annette Ricard, Bernadette et Marie-Cécile Julien, Diana et Marie-Ange Boisvert, Hélène Diamond, Noëlla Lessard, Gertrude Duchesnay, Simone Sanschagrín et quelques autres.

CHUTES SHAWINIGAN

M. et Mme Adam Bastien ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Jean-Paul. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Bastien des Chutes Shawinigan. Porteuse, Mme Joseph Lemire de Saint-Justin,

grand'mère de l'enfant.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Le 2 avril a été célébré le mariage de M. Andréas Champagne de St-Norbert à Mademoiselle Rébecca Frechette de cette paroisse.

M. Philius Roy, fils de Joseph Roy, est décédé à Dupuy, Abbitibi.

Le 9 avril. La manufacture de cancelles de Bergeron & Bergeron a été détruite par un incendie. Lorsque l'alarme fut donnée à midi et dix minutes tout le second étage était en feu. On a pu sauver la moulange et la scie qui se trouvaient au premier plancher. Le tout s'est écroulé en une heure, sauf la bâtisse de la fournaise qui était en brique. C'est la deuxième fois que cette manufacture est la proie des flammes, la première fois en septembre 1917. Les dommages sont considérables et partiellement couverts par les assurances.

M. Henry Bergeron et sa fille Lucia sont de retour d'une promenade à Montréal.

M. Roméo Hubert est revenu d'un voyage à Woonsocket.

M. Ulric Plante de Providence en promenade chez des parents depuis quelques mois, est retourné dans sa famille, après avoir pris part aux fêtes de cabane et avoir savourer la bonne tire. Il est parti enchanté de son voyage.

Les familles Edmond Paquin et Azarias Baril nous ont quittés pour aller passer quelques années aux Etats-Unis. La succursale de la Banque d'Hochelega a été transportée chez M. Philibert Fafard, marchand.

M. Hormidas Comtois et ses filles Germaine et Marie-Jeanne de Saint-Justin étaient de passage ces jours derniers chez son beau-frère M. Séraphim Baril.

JOLIETTE

Les membres du Comité d'organisation pour la célébration du centenaire de notre ville à un magnifique programme de tracer.

Le 2 mai au soir à 8 hrs, les élèves du Séminaire joueront pour le public "Polyeucte," martyr, tragédie chrétienne, oeuvre de Corneille. Ils devront la répéter le 7 au soir pour répondre à la demande faite des billets qui se sont vendus pour la première représentation, durant l'espace de trois heures.

Les élèves des écoles et des couvents de la ville auront mardi, le 1er mai la liberté d'assister à une représentation particulière.

Si nous regardons le succès remporté l'année dernière dans: "Les Dupont", et dans: "Tofbiac" il y a deux ans, nous avons certes, raison d'espérer passer une magnifique soirée. Les billets mis en vente pour le 7 mai sont au prix de \$0.75 sous chacun, de deux pour \$1.00 piastre.

Le 24 à 8 hrs a. m. les élèves finissants accompagnés de leur professeur s'embarquaient au "Canadien Nord" pour débarqués à Ste-Marie Salomé. Il s'est joué là une partie de tire qui restera bien longtemps en la mémoire des assistants. Ils en sont revenus à 7 hrs du soir, enchantés sans être charbonnés. Quelques chapeaux seulement ont eu à souffrir au milieu d'un furieux combat de coqs engagé après le diner. Pour plus de détails, voyez M. Roméo Sylvestre, élève, l'homme vainqueur du combat.

NORMANDIN FRERES

Marchands de Provisions

17 RUE BEAUBIEN, MONTREAL

Achètent tous les produits de la ferme, tels que: Beurre, Oeufs, Fromage, Volailles, Lard, Miel, Patates, Etc. Au plus haut prix du marché.

Le Marquis A. de Charette de la Contrie, Colonel des Zouaves Pontificaux et Général de France

En mettant aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs le nom du général de Charette, nous savons ne pas plus tomber dans l'inconnu que nous l'avons fait jusqu'ici.

Ce nom, en effet, nous nous en rappelons, a déjà été cité plusieurs fois dans l'"ECHO de Saint-Justin," en parlant du chevalier Gédéon Désilets— et mieux est, c'est le nom de l'un des visiteurs distingués qui ont fait l'honneur de répondre à la bienveillante et cordiale invitation de notre bon Curé, Monseigneur Gérin, et de passer ici quelques heures qui pour nous, comme pour eux, furent délicieuses et inoubliables.

C'est donc de la visite du Général de Charette à la paroisse de Saint-Justin que nous voudrions parler.

Plusieurs se souviennent encore, sans doute, de cette belle journée du 21 juin 1882, et les émotions ressenties alors ne manqueront pas de revivre en eux à l'évocation du nom de ce nouveau "Bayard", de cet héroïque défenseur de l'Eglise et de la Papauté, de cet ami de nos Zouaves canadiens qu'il conduisait à l'honneur et qu'il appelait avec tant de cordialité et de bonhomie : "Mes bons Castors"

Pour l'intérêt et l'instruction de ceux qui ne connaissent ni le monde, ni Saint-Justin à cette date (1882) et donc, il y a 41 ans.— peut-être aussi pour ceux-là même qui étaient de la fête— nous voulons d'abord donner un aperçu de la vie de ce grand homme qui disait en quittant le Canada, en juillet 1882, qu'il y laissait "une bonne partie de son cœur".

Le Général Charles-Athanase de Charette naquit à Nantes, en Bretagne, le 3 septembre 1832.

Il était le petit neveu de François Charette, le général Vendéen, le héros de cette guerre des "géants", comme l'appelait Napoléon, qui avait pour but la défense de la royauté française. L'énergie de ce François Charette était extraordinaire. Quand on le fusilla en 1796, il fallait bien qu'il mourût, mais comme un dernier défi à la canaille, le géant fusillé resta debout; il fallut qu'on le couchât par terre.

Si cette énergie, presque indomptable, fut l'apanage de toute la famille Charette, elle le fut surtout du marquis Athanase qui en fit preuve en maintes circonstances. D'ailleurs, ceux qui l'ont connu savent combien sa haute stature, sa figure martiale, son oeil clair, son regard mobile se changeant en éclairs, sa voix perçante et vibrant comme la fanfare d'un clairon, sa parole brusque, saccadée, énergique, quand il haranguait ses troupes à la veille d'un assaut, ils savent combien tout cet ensemble de maître et de soldat fascinait ses zouaves et les enlevait d'enthousiasme et d'ardeur.

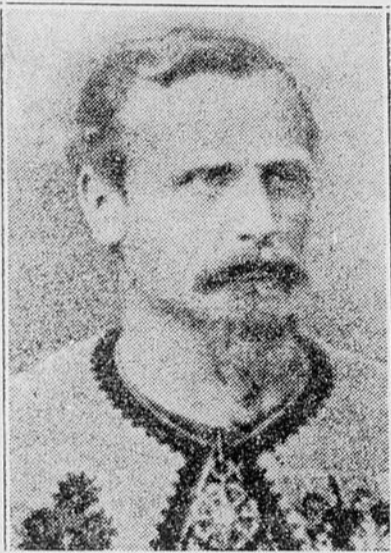
"Bon sang ne ment pas" Jeune encore, Monsieur de Charette apprit le noble métier des armes chez François d'Autriche, et quand celui-ci fut refusé par le Pape comme soldat dans l'armée pontificale, il lui envoya Charette.

C'est alors, à Rome même, que commence le "roman légendaire" de Monsieur de Charette et de ses Zouaves.

Ils s'agissait de défendre jusqu'à la dernière heure la Papauté et le Vicaire de Jésus-Christ. Les nouveaux "croisés" de Lamoricière et de Charette, tous gens de cœur, dévoués à la cause sainte de l'Eglise formèrent une troupe exceptionnelle, comme le Pape seul peut en avoir: Les simples soldats étaient des ducs, des marquis,

des comtes, des barons, des commerçants, des industriels, des fermiers à l'aise, mais regardant comme leur plus beau titre celui d'être désormais les défenseurs du Saint-Pontife qu'ils aimaient et pour qui ils désiraient mourir.

Charette devint successivement commandant et lieutenant-colonel de cette troupe d'élite, la conduisant



Le Général de Charette

à la gloire, partout le premier, partout payant de sa personne.

A Castelfidardo, les volontaires de Charette montrèrent au monde qu'une cause sainte ne calcule pas sur le nombre et qu'elle y supplée par la grandeur du courage et du dévouement. Un contre vingt, ils se battirent comme des lions pendant trois longues heures; les trois quarts furent tués ou blessés; Charette lutta corps à corps, au milieu des éclats de bombes et d'obus, avec le capitaine piémontais, Tromboni, qu'il blessa et qui se

rendit en disant: "Capitaine, je vous rends mon épée".— "Il est mon prisonnier, cria Charette à ses zouaves, ayez-en soin." Puis, avec une ardeur nouvelle, il se lança dans la mêlée. Il reçut bientôt lui-même deux blessures, mais ne consentit à se laisser emporter que longtemps après.

A Nérola, son cheval fut tué sous lui; on le crut atteint et ce fut pour ses soldats, dont il était fort aimé, un terrible moment d'angoisse. Mais il se releva tranquillement en disant: "Mes amis, ce sera votre rôti pour ce soir", puis continua à combattre à pieds, s'avançant à la tête de ses zouaves et obligeant l'ennemi à abandonner ses positions après un combat de une heure et quinze minutes.

A Mentana, les Garibaldiens, cachés derrière les arbres, lançaient à leurs adversaires des projectiles qui disséminaient leurs rangs. Il fallait, à l'arme blanche, se ruer contre l'ennemi, car la carabine ne pouvait rien contre un adversaire masqué.

Pour la première fois les zouaves hésitaient à se montrer à découvert... ils étaient si inférieurs en nombre!... Charette pourtant commanda l'attaque et se mit à leur tête. Leur montrant l'ennemi de son épée nue, sur laquelle s'agitait le bonnet rouge d'un garibaldien qu'il avait mis hors de combat, le visage étincelant de bravoure, il s'écria: "En avant mes zouaves, à la baïonnette! Si vous ne venez pas j'irai tout seul!"

Cette attitude épique, ces paroles ardentes étaient plus qu'il ne fallait pour faire disparaître une hésitation d'un instant, et les zouaves s'élançèrent aux cris de: "Vive Pie IX! Vive le Colonel! En avant!"

Les Garibaldiens enfoncés, poursuivis, s'enfuirent de toutes parts, et les longues traînées de sang, et l'amoncellement des cadavres distinguèrent seuls les endroits où ils avaient vainement essayé de se reformer et de résister à leurs formidables adversaires.

A la "Vigna Santucci," nouveau com-

bat à la baïonnette et les Garibaldiens bientôt déposèrent les armes.

Charette roula à terre avec son cheval percé de trois balles. Ses soldats le pensant frappé accouraient pour le relever; à leur grande joie il fut bientôt debout et continua à commander le feu avec un admirable sang-froid.

Ce fut à cette mémorable bataille que notre distingué compatriote, le chevalier Alfred La Rocque fut blessé ainsi que M. Hugh Murray.

Trois ans après les troupes pontificales durent se replier sur Rome.

A force d'audace et de persévérance, le colonel de Charette réussit à réunir ses 900 zouaves dispersés, particulièrement dans la province de Viterbe, et, à travers les bois et les montagnes, par des chemins impraticables, après 36 heures d'une marche forcée, car il avait donné son cheval à l'un des sergents blessés, à les faire rentrer dans la Ville Eternelle, assez tôt pour avoir le mérite d'obéir à la grande voix de Pie IX qui commandait de remettre l'épée dans le fourreau et de s'en rapporter à Dieu seul pour le triomphe d'une cause abandonnée des gouvernements.

Pour qui a connu Charette, on peut se figurer s'il lui a fallu toute la grandeur d'âme d'un chrétien pour déposer les armes sans mourir.

Tout semblait être consommé. Le dernier coup de lance avait été porté au cœur de l'Eglise, et la poignée de braves qui l'avait défendue se dispersa emportant sur leur poitrine les débris du drapeau du régiment, témoin de tant de valeur, et dans leur cœur, avec la dernière bénédiction du Vicaire du Christ, un amour encore plus pur et plus ardent pour l'auguste Prisonnier qui malgré sa captivité, gouvernera le monde en Maître et en Pasteur.

Le marquis de Charette, rentré en France, resta toujours le chef de ses zouaves. Quand en 1870, la guerre fut déclarée, ils volèrent à son premier

(Suite à la page 10)

Monuments, Tombeaux et Charniers

EN GRANIT ET MARBRE ARTIFICIEL

Chance exceptionnelle et unique pour les abonnés à
L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

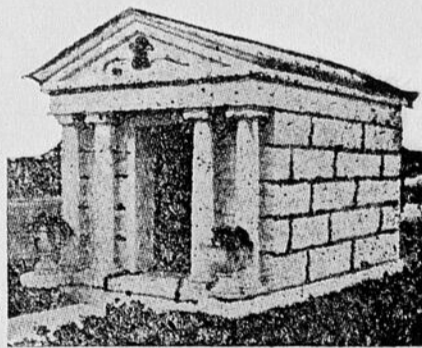
Les monuments ci-dessous spécifiés sont offerts à nos lecteurs :

Monuments de 12 pieds de hauteur, 2½ pds carrés, pesant 2000 lbs au prix de \$175. installés, noms gravés et dorés.— Valeur réelle \$300.

Monuments de 11 pieds de hauteur, 2½ pds carrés, pesant 1800 lbs au prix de \$125. installation faite, noms gravés et dorés.

Monuments de 9½ pds de hauteur, 2½ pds carrés, pesant 1752 lbs pour le prix de \$120., installation faite, noms gravés et dorés.

Monuments deux colonnes, 9 pds de hauteur, deux croix. Style unique en son genre et d'une beauté exceptionnelle, pesant 2000 lbs pour le prix de \$175.00.



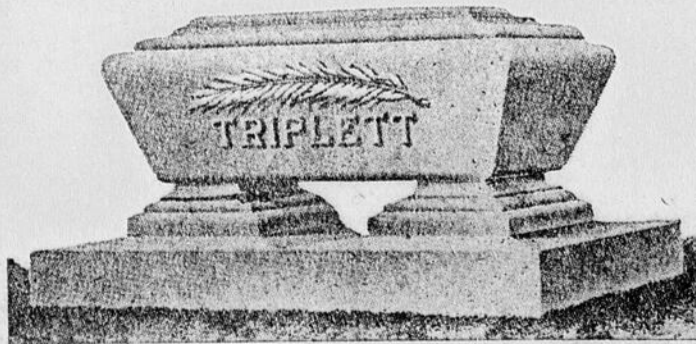
MULTITUDE DE PLANS

qu'il serait trop long d'énumérer. Tous sont offerts aux mêmes conditions.

Sur demande un agent ou un représentant de la maison ira vous faire voir les plans; pour cela écrivez à l'ECHO de Saint-Justin ou à J.-A. L'Heureux, industriel, de Ste-Geneviève, Cté Champlain.

S. V. P. soyez sincères en écrivant.

Des agents responsables et bien vus sont demandés dans toutes les paroisses. Si vous faites application par lettre, spécifiez votre âge. Un certificat de votre curé est aussi exigé.



MERCI A TOUS NOS CLIENTS DU PASSE.

J.-A. L'HEUREUX & FILS, Ste-Geneviève, comté Champlain.

PRECIEUX DOCUMENT

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs une page d'histoire régionale absolument inédite, et qui, par sa précision, ses détails multiples, constitue un document des plus précieux. Ces choses dont la plupart au moins étaient à la veille de tomber pour toujours dans l'oubli, nous les devons d'abord à M. Ferdinand Caron, de Louiseville. M. Caron garde dans sa mémoire étonnante, avec beaucoup d'autres souvenirs, les "archives maritimes" de la Rivière du Loup. C'est dans ces archives que son fils M. Albert Caron a puisé pour nous préparer la très intéressante page d'histoire que nous publions dans ce numéro. Merci à M. Ferdinand Caron et à son fils M. Albert Caron.

NAVIGATION SUR LA RIVIERE-DU-LOUP

Jusqu'en 1850, il n'y avait sur la Rivière-du-Loup, que des petits bateaux à fonds plats et à bouts pointus. Ils mesuraient de trente à quarante-cinq pieds de longueur et de six à huit pieds de largeur. Ils étaient mus par de longues rames et, quand il ventait, par une voile. Dans les endroits où le courant était rapide et l'eau peu profonde, on avait recours à la perche. Deux hommes, en général, en formaient l'équipage. Les embouchures des rivières, le voisinage des îles, servaient de havres à ces batelets quand la tempête les menaçait sur le Saint-Laurent. Ils servaient au transport des familles et de leur ménage. Mais leur principal rôle était d'apporter des marchandises de Montréal à la Rivière-du-Loup pour le compte des marchands. Ces marchandises consistaient en farine, mélasse, caisses d'indiennes, un peu de feronneries, rhum et jamaïque. Le gallon de rhum se détaillait au prix de cinquante sous.

Les chasseurs et les canotiers au lieu de nos chaloupes avaient des pirogues, embarcations fabriquées d'une seule pièce, à même un tronc de pin creusé; ces embarcations étaient relevées et pointues à chaque extrémité. Quelques-unes pouvaient porter jusqu'à vingt-cinq hommes.

Les premiers bateaux à vapeur qui vinrent dans la Rivière-du-Loup, furent le Pacaud et le St-Louis, bateaux rivaux, cabotant de Montréal à la Rivière-du-Loup avec escale aux mêmes endroits sur leur parcours. Ces bateaux aux extrémités pointues, qui portaient le nom de leur propriétaire, étaient mus par des roues à aubes latérales, et n'avaient de muserie que ce qu'il fallait pour abriter leurs machines. Ils montaient la rivière jusqu'à deux arpents plus haut que le pont des voitures et accostaient à la côte occupée aujourd'hui par la tannerie de M. William Laurent. Cependant, durant les temps d'eau basse, sur le lac St-Pierre, à un demi mille du rivage, on jetait la picasse et l'on transbordait sur des allèges les passagers et les marchandises. Les marchandises étaient déposées dans des hangars bâtis sur la rive ouest de la Rivière-du-Loup, sur la pointe formée par la Grande et la Petite rivière et nommés "hangars des bateaux". Les passagers montaient dans les calèches ou les charettes qui les transportaient au village.

La picasse était l'ancre d'alors. C'était une grosse pierre entourée d'un bandage de fer dans lequel étaient fichées à égales distances quatre longues chevilles de fer. La vitesse de ces bateaux était de sept à huit milles à l'heure. Le bois pour le chauffage des bouilloires, occupaient un espace considérable; la cale était remplie et le pont, encombré de quartiers de bois de trois pieds de longueur.

Puis vint Le Castor, un des plus beaux bateaux du temps, à roues à

aubes latérales, à cabines, long de cent trente pieds, filant dix milles à l'heure, propriété de la compagnie Richelieu et piloté par le capitaine Duval. Il navigua de 1855 à 1865, et remontant la rivière dans les temps d'eau haute jusque chez M. Honoré Vadeboncoeur, c'est-à-dire jusqu'à un demi mille en amont. Dans les temps d'eau basse, on mouillait l'ancre sur le lac St-Pierre et Le Castor atterrissait ses voyageurs de la même manière que le St-Louis et le Pacaud; il transportait des passagers et des marchandises des Trois-Rivières à Montréal.

Au Castor succéda le Cygne, steam-boat blanc, long de cent pieds, à roues à aubes latérales, avec deux ponts, chauffant au bois, filant huit à dix milles à l'heure, sous le capitaine Georges Mayrand, qui en était aussi le propriétaire. Le Cygne navigua de 1860 à 1865, à peu près, et transportait passagers et marchandises de la Rivière-du-Loup à Montréal. Il accostait à deux arpents en haut du pont des voitures, à la côte de M. William Laurent aujourd'hui.

Le Trois-Rivières, qui existe encore n'est jamais entré dans la Rivière-du-Loup, sa longueur l'empêchant de tourner; mais en passant sur le lac St-Pierre, à un mille au large, il s'arrêtait toujours vis-à-vis de la Rivière-du-Loup, transbordait ses voyageurs et son fret, à destination de Louiseville, dans la Rivière-du-Loup.

Le Cygne fut remplacé par le Rivière-du-Loup, petit vapeur allant deux fois la semaine à la rencontre du Trois-Rivières; longueur: 75 pieds, tirant d'eau: deux pieds et demi, roues à aubes latérales; coque en fer, beau petit bateau blanc, chauffant au bois d'abord, puis à la fin au charbon. Il avait son quai chez M. Paillé, le premier quai dont il reste encore quelques vestiges, à quatre arpents en bas du pont des voitures actuel.

Lorsque l'eau était basse, c'est-à-dire, au milieu de l'été, le Rivière-du-Loup s'arrêtait à la pointe du vieux fort, aux hangars des bateaux construits par la Cie Richelieu, à quatre ou cinq arpents du lac. Il navigua de 1866 à 1883.

La construction du Chemin de fer du Nord rendit les opérations de la Cie Richelieu insuffisamment rémunératrices, au point que le Rivière-du-Loup, sous le commandement du capitaine Garceau, fut envoyé ailleurs par la Cie Richelieu.

Louiseville, avant la construction du Chemin de fer du Nord avait beaucoup d'importance, car toutes les paroisses du nord s'y ravitaillaient et leurs habitants y venaient prendre le bateau pour aller à Montréal, à Québec ou ailleurs.

Dans le même temps, le Taylor, beau et puissant remorqueur de la Cie Taylor, propriétaires des scieries de ce nom, remorquait les barges chargées de bois scié à Burlington et au loin. Il était assez puissant pour remorquer douze barges à la fois. Le Taylor était peint en blanc, long de cent pieds; ses roues étaient à aubes latérales.

Ensuite vint le Bismarck, propriété des Taylor, blanc, l'avant pointue, (le devant venant à rien, selon le parler populaire); un étage s'étendant de l'arrière à l'avant, mû par une seule roue à aube, découverte, placée à l'arrière dont la courbure en son milieu se terminait par un plat un peu plus large que la roue dont l'essieu portait à chaque extrémité une manivelle qu'actionnait une bielle: son engin à vapeur avait donc deux cylindres. Il chauffait au bois, avait deux cheminées terminées par un grillage mobile en forme de chapeau haut de forme; dans la rivière, ce grillage se rabattait sur le sommet des cheminées, afin d'empêcher la projection des gros tisons qui avaient été, parait-il, cause d'incendies de bâtisses construites près de la rive; mais sur le lac, on basculait ce grillage en tirant sur une chaînette et le

tirage des cheminées, puissamment activé par l'échappement des cylindres à vapeur, causait une projection de flammèches, de flambes et de tisons qui le soir faisait penser à un volcan en éruption. Ce bateau faisait le touage de la Rivière-du-Loup à Sorel et aux Trois-Rivières. Le compartiment du pilote et la chambre du capitaine étaient sur le deuxième pont.

Prit la place du Bismarck, le Kingbird, propriété des Taylor, petit remorqueur d'un faible tirant d'eau, toutant dans la rivière, et servant aussi à faire les commissions et à transporter les ouvriers ou les patrons. Mû par une seule roue à aubes placée à l'arrière, il était surnommé "la Brouette". Une seule manivelle faisait tourner cette roue qui pour cette cause battait l'eau irrégulièrement; la couleur de ce bateau était rouge. Sa proue était pointue et la poupe arrondie, avec plat de la largeur de la roue. La muserie couvrait l'arrière. La cheminée était à grillage fixe, le chauffage, au bois. Le capitaine Durand y fit ses débuts. Lui succéda le capitaine Plante. La roue d'arrière obligeait de fixer le câble de toue à un poteau qui émergeait du deuxième pont. Dans ces deux remorqueurs, (le Bismarck et le Kingbird,) le gouvernail était logé entre la roue et l'arrière de la coque: direction efficace.

Le Kingbird, vendu, et le Bismarck monté sur les terrains aujourd'hui de la Cie Tourville, ou il fut démolé après dix ans, fut remplacé par le Milford. Celui-ci, construit en 1873, dans la cour de la Cie Taylor avait cent pieds de long, un étage sur le premier pont, allant de la poupe à la proue; un autre étage formait la loge du pilote, les chambres de l'équipage et le salon.

Ce bateau était mis en mouvement par une seule roue placée à l'arrière, au centre de la coque qui se partageait en deux parties et entre lesquelles était logée la roue qui par son diamètre atteignait le deuxième pont; roue parfaitement dissimulée, mue par deux cylindres à vapeur. Le Milford avait deux gouvernails, un de chaque côté de la roue, liés de façon que l'un ne pouvait pas fonctionner sans l'autre. Une passerelle, formée par l'extension du premier pont, en dehors de la muserie, permettait un accès facile à l'arrière du bateau pour les réparations au gouvernail, etc. Vitesse: dix milles à l'heure.

Dans l'hiver de 1874, M. Edouard Caron, M. P. P. et son neveu M. Ferdinand Caron construisirent le Clovis: barge de quatre cents tonnes, munie d'une voilure, barge destinée au transport du foin, du grain et surtout des pois dont les messieurs Caron firent un grand commerce. La construction s'opéra sur la côte de M. Edouard Caron, propriété aujourd'hui de Joseph Lescadres, à trois arpents en haut du pont des voitures. Cette barge à l'époque de la crue de la rivière prenait son chargement de grain au quai Paillé sur lequel était construit un grand hangar, et son chargement de foin à la "Grosse Grange", construite à quelques pieds, du côté sud-est du pont des voitures. M. Ferdinand Caron fut capitaine du Clovis pendant dix ans. Le Frank construit en 1878, chez M. Stantan par Stantan lui-même propriétaire du moulin à scie, appelé "moulin de Stantan"; bateau toueur, type "brouette", remorquait au lac St-Pierre des chalands chargés de bois scié: la toue était de trois chalands de soixante-quinze pieds par seize 75x16; vides, ils n'émergeaient que de trois pieds. Le Frank était blanc, long de quatre-vingt pieds, avec roue en arrière dissimulée placée à l'intérieur du bateau. Vitesse: huit milles; il cessa de fonctionner vers 1896, et demeura alors deux ans accosté en bas et tout près du quai Paillé; l'automne on le pompait pour l'hivernement les bras suffisant à peine à épouser l'eau qui entraînait de toutes parts; après le départ des glaces, il s'enfonçait pour jusqu'à son prochain

pompage automnal. Enfin on vint le quérir au moulin à vent aux Trois-Rivières, mais ses machines refusèrent de fonctionner.

Naviguait en 1887, le Mexman, remorqueur de J.-O. Lafrenière, premier propriétaire canadien-français des scieries Tourville d'aujourd'hui. Lafrenière paya \$30,000.00 les scieries et les limites forestières.

Le Mexman avait une roue à l'arrière, dissimulée; un étage couvrait le pont de la poupe aux deux tiers de la longueur: le tiers de l'avant, non couvert, était occupé par le bois pour le chauffage des bouilloires. Navigua sur la Rivière-du-Loup pendant cinq ou six ans.

Après le Milford, qui fut au service de la Cie Taylor pendant quelques années et qui ensuite tint une ligne régulière de la Rivière-du-Loup à Montréal, jusqu'en 1892, il n'y eut plus dans la Rivière-du-Loup, pendant une période de huit à dix ans que des remorqueurs.

La Cie Tourville, en 1890, fit l'acquisition des limites forestières et des scieries de J.-O. Lafrenière qui venaient d'être détruites par le feu; elle eut le Rodolphe, beau bateau à roues à aubes latérales, mues par l'intermédiaire d'un balancier; peu après il y eut l'Arthur, de même grosseur que le Rodolphe, mais moins puissant. Le Rodolphe brûla à son quai, à Sorel, vers 1907 et l'Arthur lui survécut une huitaine d'années.

Le Tourville, puissant remorqueur à hélice, fut substitué à ce dernier, vers 1915, et fut vendu en 1922, pour être remplacé par un autre plus puissant.


Vers 1886, le Sainte-Anne, dont M. Olivier Frigon était le capitaine et propriétaire, servait au commerce des pommes; il accostait en bas, mais tout près du pont des voitures, du côté ouest. Un escalier conduisait au bateau. Un tour au pont pour voir le bateau de pommes servait de but aux promenades des gens qui prenaient le frais. Le Sainte-Anne fut emporté par la glace.

Vers 1900, le capitaine Yergeau, du Pierreville, bateau à roues à aubes, long de cent pieds, établit une ligne pour le transport du fret allant de Louiseville à Montréal, avec arrêt sur son parcours aux places importantes. Le Pierreville navigua deux ans, et fut remplacé par la Florida, bateau à hélice; son grand tirant d'eau l'empêchait de monter la rivière dans les temps d'eau basse. Capitaine Yergeau.

Pour parer à l'inconvénient du peu de profondeur d'eau dans la rivière, aux temps secs, le capitaine Yergeau fit construire le Maskinongé, allège mue par deux hélices, et qui apportait le fret du Louiseville, à partir du lac jusqu'au village, c'est-à-dire, au quai du gouvernement. Navigua deux ans.

Le Louiseville vendu, la ligne Louiseville-Montréal, pour le transport du fret, fut rétablie par le bateau Carolina. Louis Dugré en était le capitaine et le propriétaire. A quille, vert, à hélice, il cabota durant cinq ans; s'étant échoué sur l'île à la Bague, à Charlemagne, il ne put être renfloué. Le Capitaine Dugré fit donc l'acquisition du Soulanges qui n'était autre que le Louiseville, et qui navigua de Louiseville à Montréal depuis quatre ans.

ALBERT CARON.

 Tous les hommes d'affaires et de profession du district trouveraient certainement profit à annoncer dans L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Extraits des Registres de la Paroisse de Saint-Justin 1877

Il y eut dans la paroisse en 1877, 60 baptêmes, 7 mariages et 44 sépultures.

BAPTEMES

Adam Marie Céline—Adam Marie-Delvina—Alarie Jos-Edmond—Baril M. Phébée—Bastien Jos-Théophile—Bastien M.-Olive—Beaupré M.-Anne—Bernier J.-Amable Wilfrid—Brisette M.-Cordélie Léocadie—Brissette M.-Rose-Anna—Carufel Marie-Louise—Champoux Charles-Olivier—Champoux Jos-Wilfrid—Clément Jear-Octave-Aristide—Coran Marie-Amanda—Crochétière Joseph-Honoré—Désaulniers M.-Anne—Doucet Marie-Rose-Emma—Dufresne Marie-Clara—François Jos-Arthur—Fiset Joseph Olivier—Gaboury M.-Exora Aurore—Gaboury Anonyme—Gagnon M.-Louise—Lacharité J.-Ed. Philias—Lacourse M.-Levina—Ladouceur Charles—Ladouceur M.-Célestine Cordélie—Ladouceur M.-Laura Morella—Lafrenière Ls-Jos Alphonse—Lafrenière Jos-Amable Octave Athlès—Lafrenière M.-Rose-Anna—Lajoie Julie Odina—Lajoie Marie-Dina—Lajoie M.-Rose-Anna—Lajoie M.-Victoria—Landry Jos-Prospère—Lanoix Jos-Wilfrid—Lavoie Jos-Louis—Lebeau M.-Alma—Lefebvre Augustin—Lefebvre Jos—Lefebvre M.-Loberta—Lefebvre M.-Rose-Anna—Lemire M.-Alma Amanda—Marcotte Rose Livina—Martin Jos-Octave Olivier—Mayer M.-Bernardine Rosilda—Morin M.-Fabianna—Pagé M.-Elise Raphael—Paquette Jos-Alfred—Paquette Louis Raphael—Plante M.-Anne Eléonore—St-Antoine M.-Rose-Anna—Thibodeau Jos-Ovila—Thibodeau Marie Malvina—Toupin Joseph—Trotochaud M.-Louise—Vadeboncoeur Rodrigue Ls-Napoléon—Vermette Jos-Philias.

MARIAGES

Alarie Adelard et Olive Dauphinais—Allard Maxime et Marie Dallée Lanoie—Belleville Aimé et Louise Rinfret—Doucet Alfred et Louise Bibeau—Laurent Léon et M.-Florestine Clément—Lemire Samuel et Louise Alarie—Lessard Henri et Flore Ladouceur.

SEPULTURES

Adam M.-Orgini Flora—Bastien Anonyme—Bastien Azilda—Bastien J.-Henri Alphonse—Beauvoier Emélie Carpentier Sophie—Clément Joseph—Crochétière J.-Bte—Crochétière Jos-Ovila—Dauphinais Ludger—Dauphinais Marie—Doucet Emérence—Doucet Rose de Lima—Fiset Joseph Olivier—Fleury Léocadie—Gaboury Anonyme—Gaboury Céline—Gagnon David—Gagnon François—Godin Pierre—Lafrenière J.-Amable Octave—Lafrenière J.-Antoine Ovila—Lafrenière Pierre—Lambert Salomé—Lambert Téléphore—Lojoie M.-Appoline—Lefebvre Edouard—Lefebvre Joseph—Lemire Honoré—Morin M.-Rose-Anna—Plante M.-Sara Dorilla—Prud'homme Théodora—Rinfret M.-Clémentine—Roy Joseph—St-Antoine M.-Rose-Anna—St-Cyr Anonyme—Séigny Ls de Gonzague—Sicard Ls-Edmond—Thibodeau David—Thibodeau Olive—Trotochaud Georges—Vallerand Rose de Lima—Vermette Adolphe—Vermette Madeleine.

LA CIGARETTE

Un magistrat de Montréal déclarait il n'y a pas encore très longtemps que sur 100 délinquants amenés à son tribunal 80 par cent sont des fumeurs invétérés de la cigarette.

Combien de victimes elle conduit aux maisons de santé et aux cimetières....

Pères! pères! protégez vos familles contre cet ennemi mortel de notre jeunesse!

UNE FEMME FORTE

Cette fois, ce n'est pas le sage Solomon, mais un enfant qui en fait le portrait, dans une gentille lettre qu'il adresse à sa mère :

"Chacun aime beaucoup Saint-Christant. Savez-vous pourquoi? Est-ce parce que c'est une maison isolée sur un mamelon à la base duquel passe un ruisseau bien frais? Une maison avec un ruisseau, cela se rencontre, mais ce qu'on ne trouve pas partout, c'est une maman comme vous : c'est votre accueil, cet examen minutieux que vous faites de nos personnes, de la fraîcheur de nos joues et de notre tenue, cette inquiétude pour un peu de fatigue qui nous reste; c'est aussi cette aise si complète que l'on éprouve quand on sent que tout le monde, à nos côtés, est content de nous voir, nous aime sans réserve, sans calcul, pour nous-même..."

"Chère maman, je rêve bien souvent de la maison... Quand mon esprit arrive là-bas, cela vous paraîtra drôle, c'est jour de lessive. Et ce jour-là, maman est affairée. Les laveuses sont installées près du grand cerisier, et "dès l'heure où l'Orient se dore", elles jasant, chantent et frappent du battoir. Le ruisseau s'est fait large et bien pur. Vous êtes là quelque part, dans l'allée d'aubépine sous un grand chapeau de paille. On azure devant vous le linge fin et, autour de vous, les arbres et les buissons se couvrent de draps et de nappes. Et partout, il y a du soleil. Une bonne brise balance les rameaux verts et les serviettes blanches. Je ne sais pourquoi mon imagination revient toujours à ce tableau de Saint-Christant plein d'un mouvement auquel vous présidez. Ma pensée voyageuse peut ne pas trouver à Saint-Christant papa qui est à Aulus ou auprès de ses malades, ni Henriette ni Marie qui sont à La Bastide. Mais vous, je vous vois toujours là, soit dans le jardin, observant les semis des plantes, soit dans le bureau de papa, ajoutant quelques notes à votre comptabilité, soit dans les chambres, classant toutes choses dans les armoires. Vous absente, la maison vide me donnerait le cauchemar. Vous êtes la châtelaine qui ne quitterez ja-

mais votre demeure parce que vous ne vous plaisez nulle part mieux que là, parce qu'il vous semble que, sans vous, tout ira à la dérive et qu'il y a beaucoup à faire, à compter, à ranger, parce que vous êtes par excellence la dame d'intérieur et de travail et la femme économe..."

(Extrait d'Une famille française au XIX siècle, par Jos Ageorges)

TELEPHONE 358w.

Lucien Comeau AVOCAT

149A, rue Notre Dame, Trois-Rivières

Bureau à Louiseville du vendredi au samedi soir chez M. Alfred Ringnette, rue Saint-Laurent.

Téléphone 511.

MAURICE FORTIER
AVOCAT

De la Société légale Désilets & Fortier

25, rue Alexandre, Trois-Rivières.

Bureau à Louiseville le samedi chez M. Michel Côté.

J. E. LANGLOIS NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement de succession. Consultation affaires civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN.

MERCIER & VILLENEUVE, NOTAIRES

Placement à 7 p. c. sur première hypothèque. Règlement de succession, Examen de titres, etc.

25 ALEXANDRE — TELEPHONE 35
LES TROIS-RIVIERES.

ARMAND DUMONTIER

Commerçant de bois,

BOIS DE CHARPENTE, PLANCHES,
BARDEAUX, BOIS PREPARE ET
MOULURES DE TOUTES SORTES.

Je tiens aussi le charbon de toutes
sortes : Coke, Chestnut, Aigle, etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.
ST-BARTHELEMI, — P. Q.

UNE POUDRE FINE

pour les tissus délicats de la peau

de nos gentilles Canadiennes

se trouve dans la poudre de toilette

FAITES-MOI REVER

de J. JUTRAS

PRIX \$1.00 LA BOITE.

En vente partout après le 1er mars 1923.

Deux couleurs Rose et Blanche.

COUPON

Retournez ce coupon et vous recevrez gratuitement un numéro de notre revue "TOILETTE." Adressez :

La Parfumerie J. Jutras,

1739 Avenue Papineau, Montréal.

ELIE LEMIRE

VOITURIER ET CHARRETIER

Réparages de toutes sortes faits à des prix très modérés.

Aussi Harnais et Voitures neuves et de seconde main à vendre à de bonnes conditions.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

PONT DE MASKINONGE, - P. Q.

VETEMENTS POUR HOMMES
ET ENFANTS



Nous vendons les habits d'enfants au prix de \$3.00 @ \$10.00.

Nous confectionnons sur mesure les habits pour hommes de \$10.00 @ \$35.00.

Pardessus pour enfants, de \$4.00 @ \$17.00.

Si vous avez des coupons de tweeds à faire confectionner en habits ou pardessus, nous vous les ferons au prix de \$8. @ \$12. façon et fourniture.

Les vêtements confectionnés chez J.-O. Lessard, ont un bon goût et un air de distinction qui plaisent aux plus difficiles, parce qu'ils sont coupés sur des modèles révisés à chaque saison par un expert dessinateur de Montréal.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

J.-O. LESSARD,

Marchand-Tailleur,

STE-URSULE, - - - P. Q.

CHAPEAUX POUR DAMES

Demoiselles et Enfants

Nous avons un très beau choix de chapeaux pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. Voyez notre vitrine. Une visite est sollicitée.

MELLE L. LAMBERT

Modiste pour robes,

Rue de l'Eglise, Pont Maskinongé.

PRIME LAJOIE

RESTAURANT

ET HOTEL DE TEMPERANCE

Repas à toute heure. Salle d'échantillons et voitures à la disposition des voyageurs. Prix modérés

RUE DE LA GARE,

PONT DE MASKINONGE, P. Q.
(A 200 pieds de la route nationale)

Arthur Baril, fils de D.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Directeur de l'Association des Marchands de Foin de la Province de Québec

Membre de la Chambre de Commerce de Montréal.

Membre de la National Hay Association

Toujours en mains Foin et Grain.

COTATIONS SUR DEMANDE.

Faites abonner vos parents et amis à L'Écho de St-Justin.

BILLET DU MOIS

"Les ailes de la gloire"

Poètes chantons notre histoire,
Chantons les gloires de chez nous!...
BLANCHE LAMONTAGNE

Lorsqu'éclata la terrible guerre de mil neuf cent quatorze, plusieurs jeunes canadiens quittèrent leur foyer pour voler au secours de la mère-patrie. Quatre années s'écoulèrent... et fusils, canons, mitrailleuses ne cessèrent de rendre à l'Allemagne la réponse de la France et des Alliés. C'était la lutte suprême du droit contre la force... c'était aussi la revanche de mil huit cent soixante-dix. De concert avec ses amis d'Alsace et de Lorraine, le Québec unit ses forces à la France pour écraser l'ennemi, et sur ces champs de bataille, plusieurs versèrent leur sang plutôt de céder à l'Allemand le sol pour lequel ils aimaient mieux mourir. D'autres succombèrent dans les hopitaux, et le reste... hélas! si peu nombreux, revint au pays natal.

Que dire de ceux-ci? Faire leur éloge ne serait que redire leurs actions, car là-bas, les canadiens furent des héros. Ils ont su montrer à "messieurs les boches" que le canadien n'est pas un déclassé, ni un individu de basse origine. Loin de là; par leur bravoure, leur esprit religieux et leur discipline ils ont su défendre leur nom, car ce nom est beau... grand... et l'âme qui l'anime est une âme forte... fière... une âme catholique canadienne-française. C'est la fierté de leur sang qui leur fit gagner les batailles de la Marne, de Viny, de Courcellette, de Langemark; enfin par leurs exploits, ils ont ajouté à notre histoire — quoique déjà glorieuse — une nouvelle page d'amour, d'honneur et de gloire. Les mères avaient donc raison de s'écrier: "Revenez héros de la guerre vers la chaumière sacrée, Québec vous attend et s'honore déjà de votre retour."

L'armistice est signée et déjà nos soldats sentent leur cœur battre plus fort, car ils vont revenir et ce retour les rend tout joyeux et pleins de gaieté.

L'hiver, les sucres, la débâcle, les semences, tout passait et nos soldats ne revenaient pas. Cependant un soir, un navire pointa à l'horizon et aux dernières lueurs du soleil mourant, Québec put acclamer le retour de ses fils. Alors les cloches de Lévis et de Lauzon unirent leur mélodie à celles de la Basilique et de Notre-Dame des Victoires pour célébrer dans un éternel cantique l'apothéose de gloire et d'honneur de nos braves canadiens.

Qu'il est heureux maintenant le soldat qui a glorieusement combattu pour la défense du droit et de la liberté, de se retrouver à côté d'un père, d'une mère, d'un frère ou d'une soeur dont le souvenir l'avait suivi jusque sur le champ de bataille.

Qu'elles sont douces les impressions qu'éprouve le soldat à revoir son village, le centre de ses affections. Que de souvenirs lui rappelle le vieux clocher. Pour une dernière fois avant son départ, il entendait le chant de ces cloches, de ces cloches qui avaient voulu pleurer avec lui et aujourd'hui il les entend de nouveau et c'est avec elles qu'il chante l'Angélus.

Et le cimetière?...

Trois fois à peine, les vents d'automne ont-ils balayé le feuillage de nos forêts que plusieurs ne sont plus. Où sont-ils allés ces amis d'enfance?... Pourquoi se sont-ils si vite enfuis?... Ah! c'est qu'ils sont là, couchés dans le sillon de la mort, comme leurs frères sur le champ de bataille. Et pleurant encore une fois le pauvre soldat laisse tomber sur ces tombes chéries une larme de regret et plus que jamais il s'attache au sol qui l'a vu naître. Son âme a vibré à l'appel des ancêtres et c'est pour ne pas aban-

donner à ses voisins l'héritage que lui ont légué toute une génération de hardis pionniers, que le soldat s'est fait labourer. Oui c'est afin de garder intactes, la foi d'un Bréboeuf, la race d'un Champlain et la langue d'un Dollard et d'un Lambert Closse que le soldat prend les mançons de la charue. Il sème et il est fier de voir se lever le fruit de ses espérances. Ses champs, voilà son avoir; rester canadien dans sa foi, sa langue, sa religion et ses moeurs, voilà son ambition....

Là dans sa chaumière à côté de sa jeune épouse il consume une vie heureuse et paisible. Et c'est ainsi rempli de ce courage qui fait les braves et de ce patriotisme qui décore les héros que grandira avec les ans le soldat de chez nous. Arrivé au sommet de la vie, parvenu, pour ainsi dire, au jour où il faut commencer à vieillir, le vieux soldat du Québec, n'aura qu'un regret: celui de ne pouvoir rajeunir.

Et alors montrant à ses enfants sa croix gagnée à Courcellette, suspendue au mur près de la croix de tempérance, il leur dira dans tout son verbe français: "Mes enfants, soyez vous aussi des héros. Je vous ai tracé le chemin du patriotisme, de l'amour et de l'honneur, suivez-le. Cette décoration, cette croix de guerre, je l'ai gagnée par mes blessures, je l'ai payée de ma fierté... c'est la croix de l'honneur. Que la France un jour soit heureuse de vous compter au nombre de ses glorieux lutteurs... Viendra-t-il le jour où opprimée par le lâche, elle réclamera votre service; ce jour là je vous offrirai à la mère-patrie, et si les forces ne me font pas défaut, je lutterai avec vous."

Oui soyons fier de notre nom, emparons-nous du sol et quelque soit le milieu où nous vivons, travaillons pour l'honneur du nom canadien et la gloire de nos compatriotes. Oui travaillons pour mériter d'écrire un jour ces quelques mots qui signifient dans leur ensemble: Amour! Honneur! Patrie!

JULES DES SEIGLES,
de l'A. C. J. C.

LE DORMEUR

Il y a peu de temps, vivait à la Part-Dieu un Père que le plus invincible penchant au sommeil contrariait étrangement. Avec la meilleure volonté du monde, il ne pouvait s'éveiller à onze heures (avant-minuit) pour aller chanter matines. Or, la nature qui l'avait fait si dormeur, l'avait fait aussi très bon mécanicien. Sans études, sans notions aucunes de mathématiques, à force de réflexions et de travail, il avait fabriqué une horloge parfaite. Il ajouta d'abord à la sonnerie, en forme de réveille-matin, un rude carillon, qui fut insuffisant, et bientôt, aux angles et au milieu du petit chapiteau qui couronnait le cadran, un merle, un coq et un tambour. A l'heure dite, tout cela faisait tapage. Pendant quelques nuits, les choses allèrent bien; mais au bout d'un certain temps, quand venaient onze heures, le carillon carillonnait, le merle sifflait, le coq chantait, le tambour battait... et le moine ronflait.

Un autre se serait découragé. Le Père, invoquant son génie, machina bien vite un serpent qui, placé sous sa tête, venait toujours lui siffler dans l'oreille: "Il est temps, levez-vous." Le serpent fut plus habile que le merle, le coq, le tambour et le carillon, lesquels n'en faisaient pas moins d'eux-mêmes un petit tintamarre supplémentaire.

C'était merveille, et le chartreux ne manquait jamais de s'éveiller Hélas! au milieu de sa joie, il fit une triste découverte; il ne s'était cru que dormeur; il se reconnut paresseux. Tout éveillé qu'il fut, il hésitait à quitter sa dure couchette; il perdait bien une minute à savourer la douceur de se sentir au lit, refermant un oeil et jou-

ant à dormir. Cela demandait réforme. Le religieux se sentait coupable, et le mécanicien se sentait humilié; le diable avait trop l'air de narguer l'un et l'autre; il fallait reprendre le dessus.

Aussitôt une lourde planche est disposée au-dessus du lit, de telle sorte qu'elle tombe rudement sur les pieds du paresseux, dix secondes après l'avertissement charitable du serpent; plus d'une fois le pauvre Père se rendit au chœur, boiteux et meurtri. Eh bien! le croirait-on? soit que le serpent eût perdu son fausset, que la planche avec le temps fut devenue moins pesante, le vieillard plus dormeur; soit que ses jambes se fussent

endurcies ou qu'il eût pris la criminelle habitude de les retirer avant que le châtiment tombât, il ne tarda à sentir la nécessité d'une autre invention; et tous les soirs, avant de se coucher, il se lie au bras une corde qui, à l'heure fatale, se tend sans crier gare et le jette à bas du lit.

Il était là. Dieu sait quels nouveaux projets somnolents il roulait dans sa tête, lorsqu'il se sentit endormir pour toujours... Endormir! Oh! non; le fervent chrétien n'en jugea pas de la sorte; et malgré son petit péché de paresse, plein de confiance en Celui qui pardonne: "Ah! s'écria-t-il en mourant, je m'éveille enfin!" Ce fut son dernier mot. — L. Veillot.

POUR L'ACHAT D'UN BICYCLE OU D'ACCESSOIRES



N'OUBLIEZ PAS QUE LA MEILLEURE PLACE EST AU

Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

**Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer
les bicycles et les remettre en bon ordre.**

C'EST LE TEMPS D'Y PENSER ! !

Patates!

Enfin! le Chaudron Emailé SMP pour les patates. Toutes les bonnes ménagères s'en procurent un, tellement il est commode. Remarquez le bec à passoire pour vider l'eau et l'anse mobile qui tient le couvercle fermé quand le chaudron est incliné. Exigez les Ustensiles Emailés SMP, lisses comme la porcelaine, et solides comme l'acier. Demandez toujours les

USTENSILES Emailés SMP

Trois finis: Pearl, deux couches d'émail, gris perle à l'extérieur et l'intérieur. Diamond, trois couches, bleu clair et blanc à l'extérieur, blanc à l'intérieur. Crystal, trois couches, blanc comme la neige à l'extérieur et l'intérieur, bordures bleu de Roi.

THE SHEET METAL PRODUCTS CO. LIMITED
MONTRÉAL TORONTO WINNIPEG
EDMONTON VANCOUVER CALGARY

F159

Faites abonner vos parents et amis à l'ECHO.

LA TERRE PLEURE

La terre pleure dans son abandon ; elle pleure la désolation que lui font ses fils ingrats. Elle essaie de reconnaître dans les canadiens d'aujourd'hui les fils et successeurs des héros d'autrefois.

La maison paternelle est délaissée ; le puits ne verse plus son eau pure. L'étable n'abrite plus les longs hennissements, résonnant dans le frais du matin. Non, plus âme qui vive dans les lieux où jadis le cultivateur vivait en pontife, en roi. Tout ce royaume est échangé contre un troisième étage à la ville, contre des vêtements de poupée, contre l'esclavage des usines.

Quand les enfants du Canada vont aux Etats-Unis mendier un pain qu'ils ne trouvent pas assez blanc ici, l'ingratitude est encore plus cruelle. Alors l'on voit ces longues filées d'hommes, de femmes et d'enfants, esclaves s'abrutissant dans les fumées d'usines, atôme dans le grand tout cosmopolite où s'en va la religion et la nationalité.

On a dit que la maison abandonnée sera habitée l'été prochain par des étrangers de Montréal. Mais la gaieté naturelle du paysan ne sera pas là, et la terre dans sa robe brune pleurera ; seule la forêt répètera peut-être son sanglot.

La terre, c'est la nourrice du pays. C'est dans son sein que repose la richesse, le bonheur, le courage et le patriotisme des preux ; l'homme qui la fait fructifier accompli un travail sacré et béni du ciel.

Alors étreignons-la cette bonne mère ; aimons-la, et pour qu'elle cesse de pleurer ne la quittons jamais.

LAURENT

LA PLUS BELLE HEURE
DE MA VIE

Du fond de ma mémoire, remontent des bribes de souvenirs imprécis, des choses vécues, englouties pour toujours dans cette abîme insondable qu'est le passé.

Il surgit à certain moment où le rêve fait place à la réalité, des réminiscences vagues, des évocations indéfinies ; mais à travers ces brumes, dans ce brouillard, il est une heure délicieuse entre toutes que je peux revivre en entier, c'est l'heure de ma première communion.

Il sera toujours présent à mon esprit, le souvenir de cette sainte matinée, où Jésus oubliant dans son grand amour pour sa créature, sa souveraine grandeur ; s'abaissa de la manière la plus inconcevable, jusqu'à moi dans l'hostie de ma première communion.

En entrant dans l'église, je fus vivement impressionné... Cette vaste enceinte, ordinairement occupée par les fidèles, aujourd'hui réservée pour nous seuls ; tous nos parents rangés autour de nous. La vue du Tabernacle, avec sa brillante parure de fleurs et de flammes, vint augmenter l'indéfinissable sentiment qui s'était emparé de mon âme.

Bientôt la sainte messe commença ; pendant la première partie du saint sacrifice, des beaux cantiques se succédèrent. Tout à coup la sonnette des enfants de chœur annonça que la consécration allait avoir lieu. L'émotion croissait dans mon cœur.

Pour moi, je ne pouvais que me dire à moi-même : " Il est là sur l'autel, le Jésus qui tout à l'heure va se donner à nous... Il est là. "

Pendant la lecture des actes, qui fut faite à haute voix, je cherchai de mon mieux à m'unir aux beaux sentiments qu'ils expriment ; mais involontairement toutes les paroles que j'entendais se simplifiaient dans ces seuls mots : " Jésus ! vous êtes mon Sauveur et mon Dieu ! O Jésus ! que vous êtes bon de vous donner à moi ! O Jésus, je vous aime ! "... Que se passa-t-il alors ? O mon Dieu ! ma plume est impuissante à l'écrire, c'est plus d'ailleurs mon cœur que ma mémoire qui conserve le souvenir de ces instants fortunés.

Ce jour béni de mon enfance fit époque dans ma vie, et lorsque vers ce temps déjà lointain, je reporte ma pensée, ce souvenir remplit mon cœur d'une nouvelle fraîcheur et y chante mélodieusement. Il est ce phare lumineux qui guide mes pas ; cette étoile scintillante, brillant dans les sentiers heureux comme dans les montées difficiles de ma vie.

L'amant des foyers."

LE PRINTEMPS CHEZ LE
CULTIVATEUR

Sur la ferme, à la sucrerie, les labours.

L'hiver, ce vieux grognard rigide comme un glaçon qui semblait s'être installé chez nous à demeure a dû déguerpir enfin devant le jeune printemps.

La neige sale disparaît sous la chaleur du soleil et une atmosphère tiède, un peu humide succède au piquant vent de Nord. C'est le réveil de la nature qui s'opère et pour l'homme des champs, la vie au grand air qui recommence.

A cette époque en effet le train de ferme s'augmente : ce sont les petits veaux qui arrivent... les grandes chaudières de lait mousseux qu'on apporte soir et matin à la literie... les beaux agneaux blancs qui gambadent autour de leur mère sur la paille fraîche étendue devant la grange.

Il y a dans l'air quelque chose de rajeunissant, du soleil de la gaieté partout ; une vraie renaissance quoi !... A l'école les enfants sont plus tapageurs ;... devant l'étable, autour des dégouttières les poules caquettent cherchant leur nourriture et les coqs superbes chantent la délivrance.

Mais la saison des dégels est surtout le temps du sucre. Il faut voir l'animation dans les familles à ce moment là. Les chaudières, les bouilloires, les chalumeaux, tous les agrès de la sucrerie qui dormaient dans la poussière du grenier sont descendus, lavés, frottés puis chargés dans le traîneau en partance pour la cabane.

Les hommes procèdent aussitôt à l'entaillage, l'un perce l'érable au moyen d'une mèche, l'autre y enfonce le chalumeau, suspend la chaudière et au bout d'un instant dans le bois jusqu'alors silencieux c'est un " tintement " universel, une cacophonie des plus réjouissantes.

On fait alors la tournée, rude corvée pour les gars... puis ce sont les brassées de sucre, les veillées...

Durant tout ce temps les enfants jubilent : c'est une fête continuelle pour eux. Songez donc la bonne tire étendue sur la neige, la trempette, les belles crêpes dorées nageant dans le sirop d'érable, les omelettes au sucre... quel régal !!! — Il me semble revoir mon parrain attentif à son feu et trempant la palette dans le grand chaudron suspendu au-dessus pour voir si la brassée est bonne ; puis dans un coin de la cabane le lit fait de branches d'épinettes... et les écales d'oeufs que nous conservions pour faire remplir de sucre ! Ah ! l'heureux temps ! trop court hélas, car dès que la neige est partie et que la terre ne gèle plus, le sucre est fini.

— C'est alors l'époque des labours. Le soc de la charrue rouillé par un long repos perce la terre tendre que les ailes renversent en lambeaux fumants et ressort luisant du sillon. Les chevaux blancs d'écume tirent franc dans le collier ; l'homme essoufflé, les pieds gros de terre, d'un mot les anime et secouant le manche enfonce plus avant le glaive dans la terre. Au bout du sillon il s'arrête hors d'haleine, mouille son front et d'un cœur généreux, recommence l'effort.

O laboureur ! puisses-tu comprendre la grandeur et la noblesse de ta profession ; nulle part mon père ne m'a paru plus vénérable que derrière les manchons de la charrue.

(à suivre)

BRUSQUET.

ALPHONSE LESSARD,
FORGERON

Spécialité de soudure au gaz : Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc.
Ouvrage Garanti — Prix modérés.
PONT MASKINONGE, P. Q.

H. Mandeville
MARCHAND

Et Commerçant de Bois de pulpe, Bois de sciage, Traverses de chemin de fer, Bois de corde, Etc.
SAINT-JUSTIN, QUE.
(Bois-Blanc Sta.)

Tapisseries ! Tapisseries !

ENJOLIVEZ LA MAISON AU PRINTEMPS AVEC DE NOUVEAUX PAPIERS-TENTURES.



Que vous ayez l'intention de tapisser toute la maison, ou seulement quelques chambres, nous pouvons facilement vous fournir ici tout ce dont vous avez besoin.

Vous serez charmés de la grande variété des dessins et coloris, convenables pour toute pièce de la maison.

100 nouveaux patrons, (pour chambres à coucher, cuisine, vestibules, salle à manger, boudoir, vivoir, etc.) unis, à effets floraux ou toile de perse. Prix .12½c à \$2.50 le rouleau de 8 verges.

C'EST LE TEMPS DES SUCRES

Prix très spéciaux sur les articles suivants :

Chaudières à sucre, Chalumeaux (Goudrelles) Mèches à entailler, Cruches en verre d'un gallon à 25c., Bidons en ferblanc 1 gallon.

Jean-Marie Comtois,
ST-BARTHELEMI.

La Grippe ! La Grippe !

Vous qui avez souffert de la grippe, rappelez-vous que vous pouvez rester faibles le reste de votre vie si vous ne prenez pas aussitôt un bon remède pour ramener vos forces, chasser ce poison de votre sang et ne pas vous exposer à être emporté par la prochaine maladie.

Les Pilules Toniques du Dr Comtois

sont toutes indiquées dans ces cas. Ne retardez pas. Une boîte contient un traitement d'un mois et ne coûte qu'une piastre. Envoyée franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

Docteur Joseph Comtois,
St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. GAGNÉ, Marchand Général, St-Justin, comté de Maskinongé, P. Q.

Feuilleton de l'Echo de Saint-Justin.

No. 18.

Après la guillotine 93,

par Arthur Dourliac.

Son accueil froid, mais non hostile le rassura bien vite.

On l'avait certainement oublié, et rien ne réveillerait le passé, de ce côté du moins.

Cette assurance rendit à l'ex-intendant l'audace qui était sa principale qualité. Il exprima le regret de ne pas rencontrer le comte.

— Mais nous sommes de revue, n'est-ce pas, mon cher voisin, et je compte prochainement sur votre visite et celle de mon jeune parent.

— Votre parent ? interrogea le docteur étonné.

— Sans doute. Votre pupille et moi, nous sommes-nous pas cousins par les femmes. Feu la baronne de Ploenec était une demoiselle de Kergariel, cousine de feu comte René...

— Alors votre nom n'est pas simplement un nom de terre, vous êtes le baron Jules de Ploenec ?

— Parfaitement.

— Excusez-moi, monsieur, je n'avais pas le plaisir de vous reconnaître et pourtant nous sommes d'anciennes connaissances.

— Comment cela ? interrogea Grippart, légèrement troublé malgré son aplomb.

— En qualité de médecin, je fus jadis appelé près de vous lors d'un duel que vous eûtes en Amérique où j'étais aussi, et j'eus même l'honneur de recueillir votre dernier soupir, monsieur le baron, répondit Ménard en s'inclinant avec une politesse ironique.

— Monsieur ! rugit l'ex-intendant blême de rage.

— Je n'en suis pas moins heureux d'apprendre votre résurrection, ajouta gravement Didier.

Grippart écumait :

— Vous m'insultez, monsieur, gronda-t-il, et votre mémoire...

— Oh ! ma mémoire est excellente...

— Pas plus que la mienne et, puisque vous n'avez pas oublié la mort du baron de Ploenec, vous n'avez pas dû oublier non plus, commandant Sans-Quartier, celle du capitaine Merci.

Il articula lentement ces mots appuyés d'un regard torve.

Didier devint livide, ses lèvres tremblantes s'agitèrent, sans laisser passer aucun son, son oeil égaré se fixa sur son interlocuteur.

— Ne vous troublez pas ainsi, mon cher, continua l'ex-intendant avec une feinte bonhomie, je ne vous veux pas de mal, au contraire ; seulement j'ai voulu vous prouver que ma mémoire ne le cède en rien à la vôtre. Laissons cela : le passé est mort et, à en remuer les cendres, on risque de se brûler les doigts. Vivons en bons voisins, en bons parents... Vous aimez votre neveu comme un fils, moi j'ai une fille, et, si nos deux familles devaient un jour n'en faire qu'une, ce n'est pas moi qui irais réveiller les morts du bois de la Chissonnière...

Didier poussa un cri étouffé, et, marchant sur le misérable, terrible, Poël en feu, les dents serrées :

— Toi ! c'était toi ! gronda-t-il menaçant. Oh ! je te reconnais maintenant, tu es l'espion infâme qui a causé la mort de René et mon désespoir éternel. Car ce n'est pas le hasard qui nous a mis face à face, c'est à ta recommandation, tu t'en est vanté devant moi, que j'ai dû cette mission maudite ! Tu savais qui se cachait sous ce nom de Merci, tu savais que tu m'envoyais contre mon ami, mon frère... et tu oses te présenter devant moi ! tu oses évoquer ce souvenir !... Tu veux donc que je t'écrase sous mon talon comme une bête venimeuse et malfaisante.

L'explosion soudaine de cette formidable colère épouvanta l'ex-Brutus, qui n'avait rien du héros antique dont il avait pris le nom.

— Croyez-vous donc me faire peur ? " bégaya-t-il en reculant prudemment vers la porte.

Mais Didier l'avait devancé, et lui barrant le chemin :

— Oh ! tu ne m'échapperas pas ainsi, je t'ai cherché trop longtemps, je te tiens, je ne te lâche plus ! Tu sais le commandant Sans-Quartier n'en faisait à personne, n'en espère aucun pour toi !

— Vous n'allez pas m'assassiner ! " s'écria le pseudo-baron, effrayé de l'éclair de folie qui brillait dans les yeux de son adversaire, et se voyant déjà écrasé, broyé entre ses mains puissantes comme entre les mâchoires d'un étoupeur.

Didier ne répondit pas : Louis attiré par le bruit venait d'apparaître sur le seuil.

— Vous m'avez appelé mon oncle, " dit-il en s'inclinant devant lui.

Un soupir de soulagement gonfla la poitrine de Grippart.

Il était sauvé ; et, reprenant aussitôt l'avantage de sa position :

— Monsieur le comte de Hautdret ? interrogea-t-il.

— Oui, monsieur...

— Le baron de Ploenec, votre cousin ?

Le docteur ouvrit la bouche, mais un regard significatif cloua la protestation sur ses lèvres.

D'une main tremblante il essuya la sueur qui baignait son front, tandis que les deux hommes échangeaient force compliments.

Grippart invitait son jeune parent aux fêtes et aux chasses qu'il comptait donner en l'honneur de sa fille Diane.

Ce nom causa un léger mouvement de surprise à Louis, qui n'avait pas oublié sa singulière aventure.

— Melle de Ploenec vient-elle dans ce pays pour la première fois ? " demanda-t-il en hésitant un peu.

Le baron eut un rire de bonhomie.

— Je vois que vous vous souvenez de ma petite sauvagerie, dit-il gaiement : elle m'a parlé de votre rencontre. Mais vous la trouverez fort changée...

(A suivre)

Lazare Villeneuve,

Marchand Général et Charretier

Voitures à tous les trains à la disposition des voyageurs.

SAINT-JUSTIN, - P. Q.
(PRES DE LA GARE DU C. N. R.)**ECOLE COMMERCIALE DE SAINT-JUSTIN**Tenue par O. DUCHESNAY
Ex-Professeur au "Montreal Business College."

Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité d'après le système Budget est pratique et des plus modernes. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître.

O. Duchesnay, Propriétaire.

Martel & Morin, Enrég.

MANUFACTURIERS DE

Cigares, Cigares, Tabac coupé, Torquettes, Etc.

Négociants en Gros de Tabacs en Feuilles.

St-Lin des Laurentides,
Co. L'Assomption, P. Q.**Henri Casaubon**

AGENT

Pour les Centrifuges et Engins "Magnel", Bancs de scie ronde, Courroies, Huile, Etc., Etc.

Saint-Justin, Qué.

LE MEILLEUR THÉ

VIENT DE CEYLAN ET DE L'INDE.
Les différentes marques de "SALADA" ne contiennent que les meilleurs thé de Ceylan et de l'Inde.



NOIR

OU

VERT

de 75c.
la livre.**UNE MAGNIFIQUE STATUE**

DU

SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE

SORTANT
des
célèbres
ateliers
de
PETRUCCI
FRERES
de
Montréal.



HAUTEUR
56
POUCES.

Très
richement
décorée.

SERA DONNÉE AUX ABONNÉS DE

"L'Echo de Saint-Justin"

Abonnement : Canada, 50 cents par année ; Etats-Unis, 60 cents.

VOICI LES CONDITIONS :

Toute personne dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er novembre 1923, pourra participer au tirage de cette statue.

LE TIRAGE AURA LIEU LE 24 JUIN.**C'EST LE TEMPS de faire abonner vos parents et amis !****QU'ON SE LE DISE !!**

Cette magnifique statue est exposée à notre magasin.

MALGRE LA HAUSSE
PRIX LES PLUS BAS DES ENVIRONS

Bean COTON A CHEMISE.....	19c	deurs	19c
BAS pour hommes et femmes....	15c	BAS en fil, 4 couleurs.....	29c
BAS noirs, par côtes, toutes grandeurs	19c	FLANELLETTE, blanche, barrée et grise.....	18c
BAS bruns, par côtes, toutes grandeurs	19c	COTON blanchi (shirting) fort à ..	15c

Venez vite ! **VOYEZ ! EPARGNEZ !****Chez MERCURE, St-Barthélemi, P. Q.**

N. B. Un joli souvenir donné à nos nouveaux clients.

LE NOTAIRE FERDINAND FUSEY

(suite de la première page)

descriptions, aux récits, aux légendes touchant son pays de Suisse.

Grâce à son caractère si ouvert et si franc, je crois pouvoir dire que M. le notaire Fusey n'eut pas d'ennemis. Il a dû, naturellement, différer d'opinions avec plusieurs, et souvent soutenir ses convictions avec fermeté; mais, quel est l'homme public — j'allais dire : quel est l'homme tout court — qui n'eut pas de contradicteurs ?...

M. Fusey dut engager, au cours de sa longue carrière mêlée à tant de personnages divers, des discussions assez vives parfois. Mais pas un, j'en ai l'intime conviction, s'en est tenu pour blessé. Et en voici le secret : c'est que M. le notaire savait pardonner et sur l'heure. Je n'en citerai qu'un exemple.

Un jour, à son bureau il eut une altercation avec un de ses clients. On en vint même aux reproches amers. Son interlocuteur s'oublia jusqu'à lui adresser des paroles blessantes, et bientôt gagna la porte. Deux ou trois petits, qui se trouvaient sur les lieux, avaient été témoins de la dispute. Aussitôt que le notaire s'en aperçut, il courut vers son homme, le fit entrer, l'introduisit au salon et, lui versant à boire, il lui dit : "Oubliez tout, mon bon ami!" Et l'on se sépara avec une franche poignée de main.

Se dirigeant bientôt vers le groupe des petits qui le regardaient de leurs grands yeux étonnés, le notaire leur adressa cette admirable leçon : "Mes bons enfants, — et il pleurait — il faut toujours savoir pardonner si l'on veut qu'un jour on nous pardonne!" Oui, toute la générosité de caractère de M. le notaire Fusey se résuma merveilleusement dans ce simple incident.

Et sans doute parce que Dieu l'aimait, l'épreuve cuisante et opiniâtre devait être son partage durant plus de trente ans de sa vie.

On ne saurait raconter les souffrances physiques qu'endura ce cœur vaillant; elles furent indicibles!

Un rhumatisme des plus cruels, contracté vers sa trentième année, mal qui s'acharna tout particulièrement à lui tordre, dans d'affreuses souffrances, les jointures des mains et des pieds, le contraignit d'abord à se servir de béquilles pour se transporter d'un lieu à un autre, puis finalement il se vit réduit à se faire traîner sur une chaise roulante.

Ce long martyr qu'il endura avec tant d'héroïsme lui attira d'autant plus de sympathies qu'il était voué, de par sa profession, à être approché par beaucoup de gens. Et le double trajet d'aller et retour entre Ste-Ursule et Louiseville, qu'il dut s'imposer durant neuf années consécutives — de 1890 à 1899 — pour servir la clientèle des deux bureaux, de combien de témoins ces régulières et monotones pérégrinations — accomplis souvent au plus fort de ses crises — n'ont-elles pas captivé les regards et attendri les cœurs!

Mais, entre toutes les sympathies qui le consolèrent pour plus d'une souffrance, je me reprocherais d'omettre ici l'exquise dévotion de deux Pasteurs du diocèse — messeigneurs Lafleche et Cloutier — qui daignèrent le visiter à sa chambre de malade, de messieurs les curés et de la révérende soeur Jean-Climaque, dévouée supérieure du couvent durant près de vingt-cinq années.

Toutefois ces égards, si nombreux et si sincères qu'ils fussent, ne pouvaient suppléer aux mille soins que requérait l'état de santé du malade. Dieu voulut lui ménager une aide

d'un inaltérable zèle. A toute heure du jour et de la nuit — au cours des trois dernières années principalement — madame Fusey, rempli auprès de son mari souffrant, ce rôle de "l'ange de la consolation" que le langage populaire a su si parfaitement nommer. Son empressement ne cessa qu'avec la vie de celui qu'elle regardait comme un membre souffrant de J.-C.

Mais ces tortures, ces prostrations, ce martyre de tous les instants, que les remèdes ne parvenaient guère à apaiser, il fallait pour les supporter chrétiennement plus que des paroles sympathiques, plus même qu'un dévouement tendre et maternel: il fallait la prière et la foi. — Ce fut là le souverain remède auquel eut sans cesse recours notre héroïque patient. Il fut aperçu bien des fois — (que l'on veuille bien me pardonner cette indiscretion) — tenant entre ses doigts malades, aux heures les plus désespérées de ses crises rhumatismales, un crucifix qui ne le quittait jamais, et qu'il emporta jusque dans la tombe. On l'entendait à certains moments supplier le Dieu Consolateur de daigner abréger la durée de son martyre!... de lui accorder, du moins, le courage de l'endurer pour son amour... de lui pardonner ses fautes... de bénir sa famille pour les souffrances qu'il consentait à supporter pour chacun.

Au sortir d'une visite que lui rendit un jour, un religieux qui ne le voyait que pour la première fois, on entendit le prêtre ému murmurer tout bas à un tout jeune enfant du notaire : "Mon petit, il faudra que vous soyez toujours bien bon : pour moi, votre père est un véritable saint!" Et dix ans plus tard il lui redisait : "Quel saint homme que votre père!... j'en ai gardé un impérissable souvenir!"

Quoi de plus attendrissant, n'est-il pas vrai, que l'héroïsme de ce chrétien pleinement résigné à boire au calice d'amertume, à l'exemple du Divin Maître! Aussi, n'y a-t-il pas lieu pour le narrateur d'être profondément déçu en se voyant si en déca de la vérité qu'il aurait voulu en exprimer ?...

J'ajouterai, pour finir, que M. le notaire Fusey n'a pas souffert en vain : Dieu a voulu l'en récompenser largement, comme l'on sait. Il eut de nombreux enfants, et il les vit pour la plupart grandir et prospérer. Des douze dont Dieu lui confia la garde neuf se vouèrent tout particulièrement au service de l'Eglise. De ce nombre, six de ses filles entrèrent dans la vie religieuse, à savoir : cinq dans la communauté des Soeurs de la Providence, et une décédée en 1913, au monastère du Précieux Sang des Trois-Rivières. Au nombre de ses fils est l'abbé Ephrem Fusey, curé fondateur de la paroisse de la Ste-Famille, au Cap-de-la-Madeleine. Le révérend père Aldric Fusey, O. M. I. qui est actuellement professeur à l'Université d'Ottawa. Un troisième, entré dans la Compagnie de Jésus, le révérend Donat Fusey, est mort au Sault-au-Récollet en 1906.

Parmi ses autres enfants, nous avons déjà fait mention de l'aîné, M. Ernest Fusey, ingénieur civil en la ville de Montréal. Un plus jeune, M. Lucien domicilié en la ville de La Tuque, exerce la carrière d'entrepreneur en construction. La dernière des enfants mademoiselle Catherine, vit actuellement auprès de sa vénérable mère au presbytère de la Ste-Famille, au Cap-de-la-Madeleine.

M. le notaire Fusey est décédé en novembre de l'automne 1902. Il fut assisté à ses derniers moments par son fils M. l'abbé Ephrem. Il expira le crucifix sur les lèvres en la soixante-quatrième année de son âge. Ses restes reposent aujourd'hui au cimetière de la paroisse de Maskinongé où la famille a érigé un monument.

Et pour terminer comme il convient ces quelques notes biographiques, je ne saurais mieux faire, je crois, que de rapporter ici la parole toute persuasive par laquelle on m'in-

vita à entreprendre ce travail. — "En toute rencontre, me disait-on, l'on ne fait que redire dans notre milieu : Quel brave homme que M. le notaire Fusey!... Vous donc qui l'avez bien connu, pourquoi n'évoqueriez-vous pas pour l'édification des lecteurs le souvenir attendri de cet homme de devoir?"

La tâche, certes, m'a été agréable, malgré ses difficultés. Que les bons vieux amis du notaire veuillent tenir compte de ma bonne volonté.

"AMICUS"

MUSIQUE GRATIS

Nous enverrons gratuitement la valse pour piano "En avant" (édition de luxe), composées sur les airs les plus populaires, et qui se vend 50 cts partout en feuilles, à toute personne qui enverra 35 cts, au "Passe-Temps", 20 est rue Craig, Montréal, pour recevoir par le retour de la malle, 24 morceaux de musique nouvelle 12 chansons et 12 morceaux de piano. Cette musique est contenue dans les six derniers numéros parus depuis le premier janvier 1923. On recevra gratis notre catalogue de musique.

Abonnement, un an, Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00.

P. O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL.

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

SAINT-JUSTIN.

SALON DE CHAPEAUX

Nouveaux chapeaux de toilette pour Dames, Demoiselles et enfants.

Dans tous les derniers goûts et les modèles les plus en vogue à très bas prix. Aussi un beau choix de chapeaux de deuil. Chapeaux réparés et faits sur commande.

Venez vous convaincre par vous-mêmes, vous aurez satisfaction.

Melles Duchesnay, Saint-Justin.

F. X. LESSARD

BOULANGER

Commerçant de Farine, Avoine, Son, Gru, Fleur à engrais, Blé-d'Inde, Fleur à pâtisserie, Etc.

DEPOT DE GASOLINE ET D'HUILE.

SAINT-JUSTIN.

J. E. MASSE

Opticien-Diplômé

ESSAI DE LA VUE GRATUIT

Outillage des plus moderne

Une visite est sollicitée.

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

J.-O. RINFRET

COMMERCANT DE FOIN

TOUJOURS EN MAINS FOIN DE TOUTE QUALITÉ.

Demandez mes prix. (Dépt. A) MASKINONGE, QUE.

P. JEAN,

Entrepreneur-Menuisier
Manufacturier de Portes, Chassis,
Moulures, Etc.
ST-SIMON, RIMOUSKI.

Henri Picher

SALON DE TOILETTE

Eleveur de serins de toutes sortes.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

PAUL BARIL

Ferblantier, Plombier et Apiculteur

SAINT-JUSTIN.

J'ai toujours en mains : Tuyaux de fer, Chantepleurs, Coudés, Tés, Joints d'unions, Closets, Eviers, Ferblanteries de toutes sortes.

Une visite est sollicitée.

Oeufs pour Incubation

A vendre oeufs pour incubation à prix raisonnables, provenant de Volailles de race pure. Plymouth Rock barrées. S'adresser à

Frs Gagnon, St-Justin, P. Q.

W. L. GAGNE,

IMPORTATEUR EN GROS

Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum.

277 rue Fabre, MONTREAL.

Téléphone St-Louis 9242w.



Joseph Vertefeuille

BOUCHER

Et Commerçant de BŒUF, LARD, MOUTONS, VOLAILLES, Etc.

St-Justin, Qué.

Joseph Brissette

VOITURIER.

Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toute sortes, robes de carioles, etc.

REPARATIONS EN TOUS GENRES A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais

UNE VISITE EST SOLLICITEE. SAINT-JUSTIN.

A. Prud'homme & Fils,

LIMITEE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peinture, Matériaux de Plomberie, Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités.

EN GROS SEULEMENT

10 rue de Brésosles, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE.

Avellin Trempe,

AVICULTEUR

Eleveur de volailles de race pure:

LEGHORN BLANCHES crête simple PLYMOUTH ROCH BARREES

PONT MASKINONGE, P. Q.

A VENDRE. — Oeufs pour incubation à prix raisonnable. Aussi coqs Leghorn à vendre.

Une visite est sollicitée à mon poulailler moderne

Le Marquis A. de Charette...

(Suite de la page 3)

appel, et, sous le nom de "Volontaires de l'Ouest", ayant pour signe de ralliement une bannière portant un Coeur avec ces mots : "Coeur de Jésus, sauvez la France", ils offrirent sans arrière pensée leur épée à la France envahie, oubliant les injures et les outrages pour ne se souvenir que de la Patrie.

Le 2 décembre, 1er vendredi du mois, à trois heures du matin, une messe spéciale fut célébrée pour le général de Sonis; le colonel de Charette et quelques amis, en tout 15. Tous y communièrent et immédiatement après se mirent en marche pour Loigny. Deux régiments refusèrent d'avancer à une mort certaine. Sonis, alors, courut aux zouaves et s'écria en désignant Loigny : "Messieurs, voilà la position qu'il faut emporter. Montrez ce que peuvent des Français et des chrétiens. En avant!"

Huit cents volontaires s'élançèrent aussitôt à la baïonnette aux cris de : "Vive Pie IX ! Vive la France !" et bientôt, reculant les Allemands, épouvantés à la vue de cette poignée de braves, ils pénétrèrent à Loigny, et leur étendard, le drapeau du Sacré-Coeur, flottait au souffle de la gloire.

Mais des masses d'ennemis débordaient de tous côtés, les zouaves demeurèrent seuls en avant du reste de l'armée, au milieu des hordes prussiennes : il s'ensuivit une horrible boucherie.

Sonis et Charette tombèrent gravement atteints de chaque côté du noble étendard devenu la cible des projectiles. Trois porte-drapeaux furent tués ; le quatrième blessé, le rapporta au cri de : "Vive Pie IX ; plus de deux cents zouaves étaient renversés ;

Charette, lancé à plus de 20 pieds en avant de son cheval frappé d'une balle et s'écrasant sous lui, puis ensuite blessé grièvement, repoussait les zouaves qui venaient le ramasser en leur disant : "Votre colonel est perdu ; allez rejoindre vos rangs." Et ils allèrent venger le glorieux blessé.

Des quinze personnes qui avaient assisté le matin à la sainte messe, six furent tués et les neuf autres blessés.

Nous n'avons fait qu'esquisser à longs traits cette figure qui fut l'admiration de la France et du monde catholique. Sa conduite arracha à sa Patrie un cri de reconnaissance, et le grade de "Général", et la "Croix" des braves lui furent décernés comme gages de sa valeur.

Dans la suite, Charette déclina les honneurs qu'on voulut lui octroyer, désirant rester "Zouave" et Colonel des "zouaves pontificaux", prêt à voler au premier signal de l'Eglise et à lui offrir encore, avec son bras, le meilleur de son sang et de sa vie.

Monsieur de Charette épousa, en 1877, Mademoiselle Polk de Baltimore, descendante d'un des présidents des Etats-Unis, personne de haute distinction, dont Charette lui-même avait dit quelque part qu'elle était "zouave" de naissance.

Elle accompagna le Colonel dans son voyage au Canada et partout fut saluée avec enthousiasme. Elle ne vint pas à St-Justin, et cependant ayant appris avec quelle cordialité le Général y avait été reçu, elle fut toujours heureuse d'en témoigner sa sincère admiration. Dès le lendemain de sa visite ici, à St-Hyacinthe, Monsieur de Charette lui présenta Monseigneur Gérin comme Curé de Saint-Justin où il avait été si "magnifiquement" reçu la veille. Et en 1885, quand Monseigneur Gérin délégué par les zouaves canadiens pour les représenter aux fêtes de la Basse-Motte, rencontra de nouveau Monsieur et Madame de Charette, ils furent heureux de faire revivre les jours du Canada, comme Monseigneur de voir que dans ses "Notes

de voyage" le Général avait une place particulière pour son voyage à Saint-Justin, "visite, y disait-il, pleine de charme et d'émotions."

Mais, n'anticipons pas... et revenons à l'arrivée de Charette sur les rives du St-Laurent, au milieu de ses zouaves canadiens auxquels il avait dit lors de leur départ de Rome : "Je ne vous dit pas "adieu", mais "au revoir" ; parlons de son passage dans notre chère et bonne paroisse de St-Justin.

Le 20 juin 1882, Monsieur de Charette, Madame de Charette et Monsieur de la Rochefoucauld descendaient du train, à 11 heures P.M., à la gare Bonaventure, à Montréal et étaient salués par les acclamations d'une foule immense accourue avec les zouaves pour recevoir leur ancien lieutenant-colonel.

Dès le lendemain, Charette tint à honneur d'aller faire une visite à l'aumônier en chef des zouaves canadiens, le Révérend Monsieur Moreau, curé de St-Barthélemi, et dans l'après-midi, avec Monsieur le marquis de la Rochefoucauld, le Sénateur Trudel, Monsieur Rivard, maire de Montréal et chevalier de Pie IX, Monsieur de Montigny et quelques autres, il voulut revoir à Saint-Justin même, un de ses anciens "Castors", M. le Curé Gérin. Splendide et enthousiaste fut la réception. Voir le Général du Pape, c'était presque voir le Pape lui-même, aussi avec quel cœur tout était préparé pour la visite !

En mettant le pied sur le terrain de la paroisse, le Colonel de Charette put remarquer qu'on savait fort bien qui était l'hôte attendu ; le drapeau pontifical et le drapeau, français blanc fleurdéliné, étaient partout arborés ; le petit village, coquet par lui-même, devenait majestueux sous ces trophées d'étendards flottants et redisant bien haut notre amour pour l'Eglise et la vieille France, et notre admiration pour les soldats du Pape.

Le presbytère surtout devait rappeler, et rappela au distingué visiteur de doux et bons souvenirs.

Un énorme drapeau pontifical semblait vouloir enlacer totalement en ses plis, la maison d'un "ancien zouave", doublement aujourd'hui fils de l'Eglise, puisqu'il est le pasteur de ces paroissiens réunis là pour l'acclamer, lui, Charette, qui, il y avait quelque douze ans, appelait, ce brave, ce zouave, ce soldat d'alors : "mon enfant."

N'était-ce pas là, en vérité, l'appellation donnée souvent et si cordialement par le Général à ses hommes : "Mes zouaves, mes enfants"...

Au dessus de la porte d'entrée, un castor rongeur une branche, et fort bien reproduit, attira l'attention de M. de Charette. Une fois de plus il pouvait s'écrier en le voyant, et en montrant autour de lui ses zouaves... ses "castors" : "Ah!... "mes bons castors"... et puis sourire au souvenir de l'arrivée du premier véritable castor empaillé dans la ville de Rome.

Auprès du Curé, lui faisant escorte d'honneur pour présenter à l'hôte du moment les hommages de tous, étaient : Un vétéran du sacerdoce, Monseigneur Boucher, dont la figure vénérable, encadrée de sa longue et belle chevelure, comme au temps de Louis XIV, respirait la joie, l'admiration, le bonheur ; Monsieur Gédéon Désilets, ancien sergent-major de Charette, fier d'être là, non plus en danger comme devant la porte Saint-Jean à Rome, alors qu'un obus la traversa et passa entre le colonel et lui, mais près d'un ami fidèle, et heureux de faire revivre en tous les cœurs la joie des anciens jours ;... Monsieur Blondin, encore un compagnon d'armes qui n'a rien perdu de sa franche gaieté et de son allure martiale ; les prêtres des environs qui ont tenu à être de la fête et à saluer le champion du Pasteur suprême.

L'adresse suivante fut présentée au Général par le Dr C.-J. Coulombe Général

Permettez aux paroissiens de Saint-Justin de vous exprimer toute la satisfaction et la joie qu'ils éprouvent de l'honneur que vous faites à leur pasteur, en lui accordant votre très-honorable visite.

Bien que nous regrettions de retarder un seul instant le bonheur que doit lui procurer votre compagnie, nous comptons sur l'affection qu'il nous porte, pour vous dire combien nous sommes heureux de saluer en vous le descendant du chef de cette population vendéenne, qui, au prix de tant de sacrifices et de dévouement, a défendu, dans notre ancienne mère-patrie, l'autel et le trône.

Les touchants récits de cette guerre de géants dont votre ancêtre était le chef, a bien des fois fait verser des larmes d'admiration à nos pères, et le souvenir en est trop précieux pour qu'il se perde jamais dans la mémoire du peuple Canadien-Français. Et nous savons que celui qui mourut martyr de sa foi et de son patriotisme, du haut du ciel, où il jouit de la récompense de son dévouement, est fier de de celui qui, aujourd'hui, est l'objet des ovations que lui préparent les catholiques du Canada.

Aux titres de gloire du grand-oncle, le petit-neveu a ajouté les noms impérisables de Castelfidardo, de Mentana, et de Loigny.

Aussi ceux de nos compatriotes qui ont en le bonheur de servir la cause de l'Eglise sous votre commandement, nous ont parlé avec tant d'enthousiasme et de fierté de leur lieutenant-colonel, que son nom aujourd'hui est aimé, non seulement des anciens zouaves, mais de toute la population catholique du Canada.

Et croyez, Général, que si jamais les circonstances vous permettent de tirer du fourreau la vaillante épée que vous y laissez reposer avec tant de regrets, ce ne sont plus des centaines, mais des milliers d'entre nous qui réclament l'honneur de combattre sous le drapeau du noble et vaillant général baron de Charette. St-Justin, 21 juin 1882.

Le Général répondit avec son éloquence habituelle, et trouva des paroles émouvantes pour dire combien ce spectacle lui allait au cœur, combien il était extasié en quelque sorte de voir toute une population se lever comme un seul homme au passage d'un individu qui, après tout, n'était qu'un homme, mais en qui, — il n'en doutait pas, — leur foi, leur patriotisme et leur amour de l'Eglise, leur faisait voir le représentant du Pape, père bien-aimé de leurs âmes.

"Mes amis, leur dit-il, vous êtes grands, nobles et forts, parce que vous êtes catholiques, parce que vous êtes unis. Cette union, gage de votre prospérité présente et future, vous l'avez gardée, parce que vous avez gardé l'amour de l'Eglise, parce que vous avez grandi à l'ombre de votre clocher, parce que vous avez eu foi en vos pasteurs que vous avez aimés et respectés. Voulez-vous demeurer un peuple grand, heureux, prospère, croyez en mon expérience, conservez ces traditions ancestrales qui jusqu'ici ont fait votre bonheur ; que votre clocher soit toujours votre signe de ralliement ; que vos prêtres restent vos guides et vos conseillers, et que cette langue qui fut celle de "nos" pères soit aussi et toujours la vôtre, comme celle de vos enfants de génération en génération"...

Ensuite, pendant que se dispersaient nos hommes et nos jeunes gens heureux et fiers d'avoir vu un brave dont ils avaient déjà entendu parler, et dont le simple contact avait mis en leur cœur un je ne sais quoi de plus mâle, de plus fort, de plus ardent encore pour Dieu et pour son Eglise, les convives se réunissaient au presbytère où undécieux goûter les attendait. Les histoires, les chansons du régiment égayèrent fort les assistants, et ce fut presque à regret qu'on se sépara, le colonel et sa suite devant retourner le soir mé

me à Saint-Barthélemi et de là à Montréal.

Charette quitta le pays au mois de juillet 1882, remerciant chaleureusement ceux qui lui avaient fait un si bon accueil, et assuré, qu'au besoin, ses zouaves, comme tout le peuple en général seraient encore prêts à travailler au triomphe de l'Eglise et de son auguste chef.

Les discours prononcés avant son départ le lui disaient assez.

"Général, lui dit-on, lorsque vous serez loin de nous, il n'y aura pas que les zouaves qui penseront à vous, mais un peuple d'un million d'hommes. D'ailleurs, tout le monde est zouave ici, depuis le grand-père jusqu'au plus petit enfant. Nos mères ont prouvé qu'elles étaient zouaves comme est votre illustre compagne, quand elles ont laissé leurs fils partir pour combattre sous vos ordres. Comptez sur nous pour la vie."

A son retour en France, le Général de Charette, aux cris de "Vive le Canada ! Vive la Nouvelle-France !", rendit compte de son voyage et fit passer dans l'âme de ses auditeurs les émotions qu'il avait ressenties lui-même dans les réceptions si cordiales et si chaleureuses qui lui avaient été faites partout.

"Doué d'une force d'expansion extraordinaire, dit-il, partout où ils vont, nos frères du Canada plantent le drapeau de la Croix, à l'ombre duquel ils font respecter le nom canadien-français. Ils ont conservé nos moeurs, nos coutumes, notre langue, et jusqu'à notre patois de la Loire-Inférieure. "Général, me dit un jour un Canadien, prenez garde à votre habit, il "mouille un petit brin" J'étais si content que je l'ai embrassé."

Charette ne vit pas le triomphe de l'Eglise, comme il l'avait toujours espéré.

Il mourut les derniers jours de novembre 1911 et la cérémonie funèbre eut lieu le 2 décembre dans la cathédrale de Nantes.

Il laissait un fils, héritier de son nom, comme de son honneur et de sa gloire.

ARVOR

Avez-vous payé votre abonnement à l'Echo de Saint-Justin ?

Tél. Bell 25.

J. R. DRAINVILLE

MARCHANDISES SECHES
EN GENERAL

29 Rue St-Laurent,
LOUISEVILLE.

**Merceries, Chapeaux,
Chemises, Chaussures,
Sous-vêtements, Gants,
Articles de toilette pour
Hommes, Etc., Etc.**

Nous avons un beau choix de marchandises à des prix très réduits.

Une visite est sollicitée.

NOT

M. J.-A. se, assisté remplacé gare de (Ontario) (Québec) à Hawkes

M. Oliv Richelieu jours che Comtois.

Melles Comtois. Barthélem vacances Hormisda

Lundi d cre a eu Parmi les marait Mme Wal Clément.

Villeneuve Traversy, E. Villene rufel, Lou tous de Sa te de Ste des Chute

Notre v mard de la semaine

Melle In ne promer tes Shawi MM. et Rinfret de de passag

Notre a Dupuis, q quelques vec sa fan

Melle D ses vacan chez ses Melles

Marie élève sont venu Pâques de

M. Ligu Alarie, es res des E te du Lac Etaiient fesseur O fêtes de Duchesna et son bé

Madame d'une pro fille Mad

Melle G nue enche Charette Ernest S

Melle I mois che tien de S

Le 15 e Lemire o midi par t ne. Les p Mme Jos thur Lem Mme Fra Yvon, M. Shawiniga Melles L Onésime Emillienne

rent en g de cette

M. et M passé 15 leurs frère MM. Le

Enon doit rents du M. Pierr

ler un rad L'encan

lieu aujou

NOTES LOCALES

M. J.-A. Chapdelaine de cette paroisse, assistant-agent du C. N. R. a été remplacé dernièrement les chefs de gare de Hawkesbury et Rockland (Ontario), ainsi qu'à Hervay Jct., (Québec). Il est retourné de nouveau à Hawkesbury où il doit passer l'été.

M. Olivier Comtois de St-Aimé de Richelieu est venu passer quelques jours chez son cousin M. Hormisdas Comtois.

Melles Marie-Jeanne et Germaine Comtois, élèves du pensionnat de St-Barthélemi, sont venues passer leurs vacances de Pâques chez leur père M. Hormisdas Comtois.

Lundi dernier une jolie fête de sucre a eu lieu chez M. André Carufel. Parmi les personnes présentes, on remarquait : M. et Mme Paul Baril, M. et Mme Walter Carufel, Melles Flora Clément, Rose, Bernadette et Yvonne Villeneuve, Valéda Carufel ; MM. R. Traversy, A. Plante, A. Baril, E. Morin, E. Villeneuve, W. Carufel, Arthur Carufel, Louis Clément, Donat Clément tous de Saint-Justin ; M. Joseph Plante de Ste-Ursule, M. Léopold Plante des Chutes Shawinigan.

Notre vicaire M. l'abbé Donat Grimard de passage aux Trois-Rivières la semaine dernière.

Melle Irène Rinfret est revenue d'une promenade de deux mois aux Chutes Shawinigan.

MM. et Mmes Antonio et Joseph Rinfret des Chutes Shawinigan étaient de passage à Saint-Justin.

Notre ancien paroissien M. Aimé Dupuis, qui demeurait à St-Lin depuis quelques années, nous est revenu avec sa famille.

Melle Irène Paquette a été passer ses vacances de Pâques à Maskinongé chez ses parents MM. Gaboury.

Melles Régina et Marie-Thérèse Alarie élèves du couvent de Ste-Ursule sont venues passer leurs vacances de Pâques dans leur famille.

M. Liguori Alarie, fils de M. Louis Alarie, est entré au Juvénat des Frères des Ecoles Chrétiennes à la Pointe du Lac.

Étaient de passage chez M. le Professeur O. Duchesnay, à l'occasion des fêtes de Pâques : M. et Mme Emile Duchesnay, Madame Arthur Herrard et son bébé Rolland.

Madame O. Duchesnay est de retour d'une promenade à Joliette, chez sa fille Madame Arthur Herrard.

Melle Gertrude Duchesnay est revenue enchantée d'une promenade à Charette Mills chez sa soeur Madame Ernest Sanschagrin.

Melle Léona Lemire a été passer 2 mois chez sa soeur Mme Adam Bastien de Shawinigan Falls.

Le 15 avril dernier chez M. Joseph Lemire ont fêté joyeusement l'après-midi par une partie de sucre à la cabane. Les personnes présentes étaient : Mme Joseph Lemire, M. et Mme Arthur Lemire de Maskinongé, M. et Mme Adam Bastien des Chutes Shawinigan, M. Chs-Désiré Paquin, Melles Léona et Cécile Lemire, M. Onésime et Théophile Lemyre, Melle Emilienne Lebeau. Tous se retirèrent en gardant le meilleur souvenir de cette joyeuse réunion.

M. et Mme Olivier Lebeau ont été passé 15 jours chez leur fils et chez leurs frères et soeurs à Montréal.

MM. Louis Clément et Simon Gagnon doivent aller visiter leurs parents du Minnesota à la fin du mois.

M. Pierre Baril est à se faire installer un radio.

L'encan de M. Charles Clément a lieu aujourd'hui. C'est encore une fa-

mille qui nous quitte pour aller aux Etats-Unis.

Un éboulis assez considérable s'est produit sur l'emplacement de M. Azarias Gagnon, en face de la résidence de M. Firmin Brissette.

Belle fête de sucre au bois-blanc chez Mme Veuve Anselme Dauphinais qui tous avaient hâte de faire face à la cabane et goûter la délicieuse tire d'érable. Étaient présents Mme Vve Dauphinais, M. et Mme Xavier Lessard, M. et Mme Joseph Dauphinais, M. et Mme Denis Dauphinais, M. et Mme Antonio Rouleau, Marcel Lessard, Marie-Rose Dauphinais, Thérèse Rouleau Emile Dauphinais et Yvonne Lessard. Tous se retirèrent en emportant de jolies cadeaux de sucre.

Une amie.

La semaine dernière une jolie partie de sucre était donnée à la cabane de M. Napoléon Gaboury et Téléphore Therrien. Parmi les invités on remarquait : MM. H. Lafontaine, Euclide Carufel, Henri Gélinas, Albert Rondeau, Donat Désaulniers, Freddy Désaulniers, Marie-Jeanne Désaulniers, Aurore Dupuis, Léona Casaubon et Irène Casaubon.

Il y a une quinzaine de jours M. Terence Cunningham mécanicien de la Canadian Linotype Co. est venu installer une Linotype aux ateliers de l'Echo. M. Cunningham, qui était accompagné de sa femme, a été enchanté de son séjour à Saint-Justin.

MM. Ernest Fusey et Arthur Lafrenière de Montréal étaient de passage à Saint-Justin ces jours derniers.

Il y a eu dans la paroisse, dans le mois d'avril, 5 baptêmes et 2 sépultures :

Baptêmes. — Le 2, Joseph-Omer-Martial, enfant d'Onésime Lefebvre et d'Emma Lefebvre. Parrain et marraine M. et Mme Omer Lefebvre.

— Le 2, Joseph-Louis-Jean-Paul, enfant d'Arthème Rinfret et d'Eva Robichaud. Parrain et marraine M. et Mme Louis Rinfret.

— Le 8, Marie-Rose-Alma-Sylvianne, enfant de Léo Rouleau et de Béatrice Giguère. Parrain et marraine M. et Mme Philias Ayotte.

— Le 12, Joseph-Léonide-Benoit, enfant de Wilfrid St-Pierre et de Rose-Alma Thibodeau. Parrain et marraine M. Léonide Bergeron et Melle Berthe Bazin de Ste-Ursule.

— Le 27, Marie-Thérèse-Léa, enfant de Walter Carufel et d'Eugénie Plante. Parrain et marraine M. et Mme Pierre St-Cyr de St-Barthélemi.

Sépultures. — Le 10, Joseph-Florent, âgé de deux ans, enfant d'Arthur Bellemare et d'Irène Clément.

— Le 10, Rose-Alma-Sylvianne, enfant de Léo Rouleau et de Béatrice Giguère.

M. Ovilá Bédand, boucher de Maskinongé, désire annoncer à sa nombreuse clientèle de Saint-Justin que sa voiture passera régulièrement à partir de samedi le 5 mai et qu'il aura comme les années passées, un très beau choix de viande.

M. P.-O. Paquette de passage à Montréal pour quelques jours.

Mme Joseph Patenaude a été passée quelques semaines aux Chutes Shawinigan chez M. Georges Longpré.

Melle Espérance Morin a été passée un mois à Montréal, St-Paul l'Ermitte et aux Chutes Shawinigan pour visiter ses nombreux parents et amis. Elle est revenue très enchantée de sa promenade, "avec l'idée d'y retourner".

M. Irénée Morin des Chutes Shawinigan était de passage chez son père le dimanche de Pâques. Il était accompagné de Melles Marie-Reine et Jeanette Desaulniers.

M. Adélarde Lemire est allé à Joliette ces jours derniers.

MASKINONGE

Le 5 avril dernier, à Maskinongé est décédé Lucien Doyon, enfant bien-aimé de Alfred Doyon et de Marie-Louise Gagnon.

La mort, cette cruelle moissonneuse le frappa de sa faux impitoyable dans la sixième année de son âge. Des bras pleins de tendresse se sont opposés à sa marche, lui ont disputé le petit être objet de tant d'amour. Soins inutiles; de son doigt glacial elle l'avait désigné et aux yeux de la famille éplorée elle se retira emportant sa proie.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

SAINT-BARTHELEMI

M. et Mme Aristide Caumartin ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance de deux filles baptisées Berthe-Ange-Marie. Parrain et marraine M. Albert et Berthe Caumartin oncle et tante de l'enfant. Marie-Blanche-Hélène. Parrain et marraine M. et Mme Thomas Bernèche. Les porteuses étaient Mmes J. Tousignant et O. Drainville.

Étaient de passage à St-Barthélemi pour quelques jours M. Albert Chevalier ainsi que ses deux soeurs Melles Alma et Aldéa Chevalier, hôtes de M. et Mme Xavier Lafontaine.

M. Henri Damphousse de Shawinigan en visite chez M. X. Lafontaine.

Le jour de Pâques, M. le notaire et Mme François Rouleau fêtaient leur cinquante et unième anniversaire de mariage.

M. et Mme Adélarde Plante née Rossanna Bellemare sont les parents d'un fils, baptisé le 10 avril sous les prénoms de Joseph-Armand.

M. et Mme Omer Bernier de St-Lin les Laurentides étaient de passage à St-Barthélemi dernièrement.

M. et Mme Omer Sylvestre et leur famille étaient en liesse le 1er avril, à l'occasion de leur fils, le révérend Père Georges Henri Sylvestre de la communauté des Clercs de St-Viateur, qui célébra sa première grand'messe dans sa paroisse natale.

STE-URSULE

Lundi, le 16 courant, ont eu lieu les funérailles de M. Romuald Racine, décédé le 14, à l'âge de 88 ans, après une très longue maladie et muni de tous les secours de la religion. Sa mort a été l'écho de sa vie, il est décédé pieusement comme il a toujours vécu.

Il laisse pour pleurer sa perte, un fils, M. Joseph Racine, et deux filles, Melles Amanda et Alzème Racine.

La collecte fut faite par les trois marguilliers, MM. Antoine Lavaute, Delphis Lessard et Ernest Lessard.

LOUISEVILLE

A la cabane ! ! !

Dimanche, le 15, M. et Mme Trefflé Paquin de St-Léon recevaient aimablement dans leur "palais d'écorce" des plus confortables, parents, amis, et connaissances, tous invités pour faire honneur aux prémices du beau et du bon sucre d'érable canadien.

Y étaient présents : Mme T. Paquin, M. et Mme Emile Pichette, M. et Mme Freddy Paquin, M. et Mme Olier Paquin, Melles Flore Lesage, Berthe Paquin, Françoise Lesage, Simone, Laurette et Yvette Paquin, Lucille Pichette et Adrienne Lebeau, MM. Alfred Lesage, Napoléon, Josaphat, Hector et Roland Paquin, Alphonse Saucier, Edouard Houde, Jean-Paul Pichette.

Une invitée

UNDERHILL, (Vermont)

M. et Mme Jos Bergeron et leurs deux petits garçons Raymond et Armand de Winooski, sont venus passer la fête de Pâques chez M. David St-Cyr.

Petites Annonces

A VENDRE—Un bel emplacement, situé en face du pont, avec maison, hangar, écurie de louage de 18 places, verger, jardin, etc. Bonnes conditions. S'adresser à Napoléon Carufel, charretier, Pont de Maskinongé.

TERRE A VENDRE — Une belle terre à foin, de 20 arpents, située dans le Grand St-Jacques, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Joseph-L. Lemire, rang de l'Ornière, Saint-Justin.

BEURRERIE ET FROMAGERIE—A vendre à Saint-Justin, rang Bois-Blanc, 4 arpents de terre en superficie, installation moderne, bateau mécanique, centrifuge simple, baratta Victor, engin à vapeur, engin à gazoline, bouilloire 10 f. c. chambre de muration sur le plan du gouvernement, plancher et plate-forme de réception en ciment, bon bâtiment, hangar à voiture et à bois, maison neuve à deux étages bien finie, 1½ milles du village, 1 mille de la station. Conditions très faciles pour prompt acheteur. Alph. Lebrun, Saint-Justin.

AUTOBUS A VENDRE—Pour cause de santé, je suis obligé de vendre mes deux autobus "Spécial" et "Parisien". Recettes garanties de \$50. à \$60. par jour. Très bon marché pour un prompt acheteur. Pour plus amples informations, s'adresser à P.-Ad. Milot, "Autobus", Louiseville, Qué.

TERRES A VENDRE—Quatre terres à bois, une terre à foin et une terre de 15 arpents avec maison, grange, écurie, etc. ainsi que tout le roulant de feu Jean Pepin. Pour prix et conditions s'adresser à Pierre Pepin, St-Justin, P. Q.

TERRE A VENDRE—Une des plus belles terres de Louiseville, située dans le rang de Beauséjour, mesurant 107 arpents, avec maison et bâtiments modernes, électricité, aqueduc, etc. Cette terre a déjà obtenu plusieurs fois la médaille des fermes bien tenues. Prix et conditions faciles. S'adresser à ARTHUR BOISVERT, rang de Beauséjour, Louiseville, P. Q.

A VENDRE—A Saint-Justin, comté de Maskinongé, une terre en culture de 56 arpents avec bonne maison, hangar etc; une terre à bois de 60 arpents et sucrerie de 1200 coulisses; un bon moulin à scie très achalandé. Aussi une terre à foin de 7½ arpents, située à la Rivière aux Pins. Le tout en très bon ordre. Pour prix et conditions, s'adresser à PRIME LAJOIE, Pont de Maskinongé.

TRES BELLE TERRE à foin, mesurant 90 arpents, à vendre, avec ou sans roulant, située sur la grande ligne de Montréal à St-Alban, Vermont, téléphone à la maison, malle rurale, voisine de l'école. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Zenon Bonin, Notre-Dame de Stanbridge, comté de Missisquoi, P. Q.

SUCRE et SIROP d'ERABLE. — Nouvelle récolte de très belle qualité, à vendre au plus bas prix du marché. S'adresser à Noé Bellemare, St-Justin, co. Maskinongé, P. Q.

TERRE A VENDRE.—Une bonne terre à foin située au Pied du Coteau, entre l'École et M. Omer Déziel, mesurant environ 38 arpents, avec trois granges. Pour prix et conditions s'adresser à Louis Brissette, Saint-Justin.

BOIS DE CORDE.—Nous avons un bon lot de bois de corde de 2 et 3 pieds de longueur à vendre. Magasin W.-H. GAGNE, Saint-Justin.

A VENDRE.—Une belle maison, très bien finie en dehors et en dedans, située dans la rue du moulin. S'adresser à Mme Veuve Ludger Paquin, Pont Maskinongé.

Les notaires du comté de Maskinongé

Les notes suivantes nous ont été fournies par M. le notaire Richard Lessard de Sainte-Ursule.

L'Echo de Saint-Justin lui est reconnaissant de sa généreuse collaboration et lui offre ses sincères remerciements.

NOTAIRES DE MASKINONGÉ

Le premier notaire qui pratiqua comme résidant à Maskinongé fut Antoine Puyperoux de la Fosse, originaire de Toussignat, près de Périgueux, France, arrivé dans la Nouvelle-France, en 1702. Il se plaça à Maskinongé, en 1707, son lopin de terre se trouvait le long du fleuve, du côté sud de la rivière, tel qu'indiqué sur la carte de Catalogne, de 1709. Il exerça comme notaire, à Sorel, et dans les seigneuries voisines, à partir de 1708.

Le 11 août 1725, l'intendant Michel Bégon donnait à De la Fosse une commission pour exercer dans les fiefs de Maskinongé, Rivière-du-Loup, Chicot, Berthier, Dorvilliers, Dautré, Lanoraie, Lavaltrie, Saint-François, Rivière Yamaska, Ile Dupas, Sorel et Saint-Ours.

Puyperoux de la Fosse cessa de pratiquer en 1744 époque de sa mort. Sa veuve Elisabeth Morrissette alla demeurer en 1747 au Cap-Santé ayant convolé cette année-là avec Louis Agathe.

Le greffe de Puyperoux de la Fosse est déposé partie (1708-1712) aux archives judiciaires de Sorel et partie (1712-1744) aux Trois-Rivières.

Le notaire de la Fosse fut remplacé par Pierre-François Rigault. Rigault était passé dans la Nouvelle-France dans l'été de 1726.

Le 20 avril 1749, l'intendant François Bigot, donnait à Pierre-François Rigault, huissier au Conseil Supérieur de Québec, une commission pour exercer comme notaire royal dans l'étendue des côtes et compris la Pointe-du-Lac, du côté du nord, en remontant jusques et compris le chenail du nord, dans le gouvernement des Trois-Rivières, à la place du sieur La Fosse décédé.

Rigault épousa le 22 août 1749, à Maskinongé, Agathe Sicard de Carufel, fille du seigneur Jean Sicard, sieur de Carufel, troisième épouse du seigneur Joseph Petit Bruneau.

Il est le dernier notaire de la région des Trois-Rivières qui ait reçu sa commission sous le régime français.

Le greffe de Rigault qui s'étend de 1750 à 1778 est conservé aux archives judiciaires des Trois-Rivières. (1)

Un troisième notaire qui pratiqua à Maskinongé fut Paul Dielle. Avant de devenir notaire, Dielle était négociant aux Trois-Rivières. Il vint se fixer à Maskinongé en 1761 et y demeura jusqu'en 1778. Son greffe est déposé aux archives judiciaires des Trois-Rivières.

Les autres notaires qui pratiquèrent à Maskinongé et y résidant furent :

Joseph Vezina 1805 à 1821 ;
F.-X. Brunelle 1820 à 1838 ;
Godefroy Landry 1827 à 1876 ;
Eustache Sicard de Carufel, 1831 à 1885 ; il était marié à une des filles du seigneur François Boucher.

Joseph-David Lebrun, 1834 à 1854 ;
Louis St-Antoine, 1826 à 1858 ;
Edouard Defoy, 1868 : son greffe est brûlé.

Les-Edouard Galipeault 1866 à 1905 ;
J.-A.-A. Lemyre, 13 juillet 1906 à aujourd'hui.

NOTAIRES DE RIVIÈRE-DU-LOUP (LOUISEVILLE)

Le premier notaire qui pratiqua à Rivière-du-Loup et y résidant fut Antoine Gagnon, 1792 à 1824 ; son greffe est déposé aux archives judiciaires des Trois-Rivières.

Charles-Claude Pratte, 1801 à 1817 ;
Pierre Bazin, 1804 à 1847 ;
Chs-Edouard Gagnon, 1821 à 1874 ;
Joseph Bourret, 1824 à 1839 ;
Pierre-Charles Bazin, 1835 à 1890 ;
Antoine-Louis-Joseph Gagnon, 1852 à 1865 ;

J.-Antoine Caron, 1865 à 1873 ;
T.-T. Rivard, 1863 à 1901 ;
J.-E. Charbonneau, 1880 à 1914 ;
L.-N. Gélinas, 1898 à 1904 ;
J.-A. Coutu, 1904 à aujourd'hui ;
J.-A. Mireault, 1914 à 1916 ;
J.-A. Ferron, 1915, à aujourd'hui.

NOTAIRES DE SAINTE-URSULE

Le premier notaire qui se fixa à Sainte-Ursule fut :

Louis-Théodore Fortier, 1838 à 1866 ;
Jean-Pascal Trudel, 1839 à 1869 ;
Joseph-Prosper Landry, 1867 à 1876, il demeurait au manoir Marie-Anne propriété du Seigneur Michel Lefebvre.

G.-A.-F. Fusey, 1869 à 1902, c'était un Suisse arrivé au pays en 1860, après un court séjour aux Etats-Unis, il vint à Montréal. En 1863, il quitta Montréal pour Maskinongé où il se livra à l'enseignement. Il étudia le notariat chez le notaire L.-E. Galipeault.

J.-H.-Napoléon Désaulniers, du 1er novembre au 7 décembre 1901.

Lucien Lessard, 1914 à aujourd'hui ;
Richard Lessard, 1915 à aujourd'hui.

NOTAIRES DE SAINT-LÉON

Joseph-Charles Bourassa, fut le premier notaire résidant, il pratiqua de 1832 à 1859.

Joseph Deguise, 1838 à 1855, il était marié à Léocadie, fille issue du premier mariage de l'Honorable Etienne Mayrand, ancien député de Saint-Maurice du 25 avril 1816 au 2 septembre 1820.

L.-N. Gélinas, 1871 à 1898.

NOTAIRES DE SAINT-PAULIN

J.-Magloire Bayeur, 1873 à 1895 ;
Joseph Foisy, 1898 à 1914 ;
Adélarde Bellemare, 1914 à aujourd'hui.

NOTAIRES DE SAINT-DIDACE

Dieudonné Maigret, 1858 à 1884.
V.-A. David, 1880 à 1884 ;
J.-Alphonse Malo, 1884 à 1894.

NOTAIRES DE SAINT-JUSTIN

Louis St-Antoine, 1858 à 1881 ;
Louis Marchand, 1880 à 1883 ;
E.-M. Chapdelaine, 1883 à 1920 ;
J.-E. Langlois, 1921 à aujourd'hui.

(1) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec 1921-1922.

Liste des Conseillers législatifs et Sénateurs pour les divisions Lanaudière et Shawinigan dans lesquelles sont compris le comté de Maskinongé.

La division Lanaudière comprend le comté de Maskinongé, moins la ville de Louiseville et les paroisses de la Rivière du Loup, St-Léon-le-Grand, St-Paulin et St-Alexis, le comté de Berthier et le comté de Joliette, moins les paroisses de St-Paul, St-Ambroise de Kildare, Bienheureux Alphonse de Rodriguez et St-Côme.

En 1856, le conseil législatif devint électif et l'on divisa la Province en conséquence. Liste des conseillers législatifs de 1856 à 1867 pour Lanaudière.

Hon. Alexis Bareil-Lajoie, 20 octobre 1862, décédé le 18 novembre 1862.

Hon. Louis Auguste Olivier, 6 avril 1863 au 1er Juillet 1867.

Conseillers législatifs depuis la Confédération en 1867.

Hon. Pierre-Eustache Dostaler, 2 novembre 1867, décédé le 14 janvier 1874.

Hon. Les-Frs-Rodrigue Masson, 27 mars 1874, résigné le 4 octobre 1884.

Hon. Vincent Paul Lavallée, 4 septembre 1885 au 24 janvier 1888.

Hon. Louis Sylvestre, du 10 janvier 1890 résigné en 1904.

Hon. Jules Allard, 23 mars 1905 à 1918.

Hon. L.-P. Bérard, 1910 à 1914.

Hon. Clément Robillard, 1919 à aujourd'hui.

Pour le sénat la division est la même. Sénateurs pour Lanaudière, depuis 1867 :

Hon. Les-Anguste Olivier, 22 mai 1867 au 6 septembre 1873.

Hon. Jos-Hyacinthe Bellerose, 16 octobre 1873, décédé le 13 août 1899.

Hon. J.-P.-B. Casgrain, 29 janvier 1900 à aujourd'hui.

Pour la division Shawinigan qui comprend les comtés de Champlain, St-Maurice, la cité des Trois-Rivières, la ville de Louiseville, les paroisses de la Rivière du Loup, St-Léon-le-Grand, St-Paulin et St-Alexis dans le comté de Maskinongé, les conseillers législatifs furent :

Hon. Charles Mailhot, 30 septembre 1862 au 1er juillet 1867.

Hon. J.-J. Ross, 5 novembre 1867 décédé le 4 mai 1901.

Hon. Nemèse Garneau, du 4 juin 1901 à aujourd'hui.

Pour le sénat la division est la même, les sénateurs pour Shawinigan furent :

Hon. James Ferrier, 22 mai 1867 décédé le 30 mai 1888.

Hon. Hipolyte Montplaisir, 9 février 1891 à aujourd'hui. (1)

CHARLES DRISARD.

(1) Guide parlementaire de Jos. Desjardins.

ELECTION 1923

District Electoral de Maskinongé

Election Provinciale 5 février 1923.

Dépenses d'élection de Rodolphe Tourville, candidat, savoir :

Papeterie, téléphones, charretiers, pensions et comités... \$464.44

(Signé) Thomas Caron,

Agent.

Etats soumis sur demande, et moyennant vingt centins.

Clovis Caron,
Officier-rapporteur.

Vraie copie

CLOVIS CARON,

Officier-rapporteur.

Louiseville 27 mars 1923.

District Electoral de Maskinongé

Election Provinciale 5 février 1923.

Dépenses d'élection d'Armand Lamy, candidat, savoir :

Loyers de comité, orateurs, charretiers, pension, copies de listes, téléphones, etc... \$568.98

(Signé) Dr Léopold Gélinas,

Agent.

Etats soumis sur demande, et moyennant vingt centins.

Clovis Caron,
Officier-rapporteur.

Vraie copie

CLOVIS CARON,

Officier-rapporteur.

Louiseville, 27 mars 1923.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakelite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants :

avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakelite... \$1.25

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINES.

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

PERDU

Une montre en or, avec boîtier découvert, a été perdue cet hiver par M. Léandre Thibodeau, à partir de Pont Maskinongé aller à St-Justin. Récompense promise à la personne qui l'aurait trouvée et qui la remettra au propriétaire ou au bureau de l'Echo de Saint-Justin.